

LA MAISON DE LA PROVIDENCE



LA MAISON DE LA PROVIDENCE

Montagnier
Bagnes

1924-1992

RENE BERTHOD
secrétaire de la Fondation

LA MAISON
DE LA PROVIDENCE

Montagnier
Bagnes
1924-1992

AVANT-PROPOS

LA PROVIDENCE est une institution dont les fondateurs ont bien choisi le nom. Depuis ses modestes débuts et sa rapide expansion, elle fut cette Maison de Montagnier où l'on pouvait aller «quand par ailleurs il faisait froid» et où l'on pouvait demeurer à l'abri de la misère et du temps, les années qu'il fallait pour achever son pèlerinage.

Parce qu'elles ont un jour pris au sérieux la parole du Maître et qu'elles ont cru fermement que la moindre des choses qu'elles feraient au dernier d'entre les hommes leur serait compté comme un hommage à la Divinité, les filles de la Charité de saint Vincent de Paul, après d'autres religieuses, ont fait briller, dans ce village de Bagnes, l'une des multiples perles dont l'Europe chrétienne s'est parée au cours des siècles.

Asile de vieillards, maison de vieux, home ou maison pour personnes âgées, résidence du troisième âge: peu importe comment les autres ont cherché à fuir le réel par la laborieuse métaphore. Ici ce fut, c'est et

ce sera, il faut l'espérer toujours, LA PROVIDENCE. A la fois cause et but, commencement et fin, alpha et omega de l'action charitable dont les laïcs aussi ont donné et donnent encore l'exemple.

LA PROVIDENCE de Montagnier toute belle aujourd'hui dans sa maison neuve a une histoire. Bien que n'ayant pas encore cent ans, son passé remonte les siècles car elle est la fleur éclose en notre temps d'une charité publique qui, elle, s'est exercée à tout le moins depuis saint Théodule.

Après le Maison de Montagnier, ce sont des siècles de charité dans l'actuel district d'Entremont que nous allons évoquer: hôpitaux qui s'échelonnaient sur la route du Mont-Joux, œuvres paroissiales nombreuses et actives qui se donnaient pour tâche d'aider les plus démunis et qui ont ensemencé le terrain où pourra naître en pleine crise économique de l'entre-deux guerres, la MAISON DE LA PROVIDENCE.



*MAISON DE LA PROVIDENCE, première construction de 1925-1926. La photo, cependant, n'est pas d'époque, elle fut réalisée après 1957.
(Collection LA PROVIDENCE)*

LES DEBUTS 1924-1930

Dans une maison de Montagnier, quelques personnes dévouées que nous retrouverons aux commandes de LA PROVIDENCE, donnaient asile et soignaient - après la première guerre mondiale - deux ou trois pauvres femmes. Simplettes, infirmes, pauvres, elles n'avaient pas de famille qui puisse les recueillir. Cette œuvre de charité trouvait quelque appui chez les propriétaires d'une industrie établie au XIX^e siècle dans ce village: la fabrique de draps.

Par le procès-verbal¹, nous apprenons que c'est à la Toussaint 1924 que la séance constitutive porta sur les fonts baptismaux une association dite MAISON DE LA PROVIDENCE. Le local de réunion était à la fabrique et les statuts adoptés ce jour-là faisaient de l'association une société organisée corporativement selon le Code Civil Suisse. Douze articles suffisaient à assurer les bases de l'œuvre. Neuf fondateurs les signèrent.²

Nous étudions dans un encadré le statut juridique assez particulier de l'œuvre qui naissait alors à Montagnier, grâce aux dons qu'envoyait d'Amérique une certaine madame Mergen. Disons que pour avoir bien fonctionné et persisté vers son but initial, elle ne sollicita pas exagérément son assemblée générale qui se confondit rapidement avec son comité et, passé la mise en route, ne se réunit que deux fois entre 1930 et

1940... On devait avoir oublié quelque peu l'idée des fondateurs, en 1941, puisqu'on pensait alors créer du neuf et repartir à zéro en se référant à une société qui venait de se former.³

Les discussions, décisions et engagements réciproques avaient commencé avant la Toussaint 1924, et Alexis Fellay, président nommé le 1^{er} novembre, devait avoir été pressenti depuis un moment puisqu'il avait acquis dès le 19 octobre 1924 le terrain sur lequel s'édifiera la construction.

La première construction

En janvier 1925, l'architecte Louis Gard de Martigny qu'on appelait communément le «professeur» élabore un projet et, sur cette base, dès le 2 février, la Société adjuge les travaux à Théophile Gard qui s'engage à les commencer tout de suite et à les mener à bonne fin. En cours de construction cependant, l'insuffisance d'eau potable

LES FONDATEURS

Les premiers statuts de LA PROVIDENCE furent signés, le 1^{er} novembre 1924, dans l'ordre suivant:

Fellay Alexis, Gard Camille, Eugénie Gard, Edouard Carron, Elise Gard, Claudine Cretton, Elise Fellay, Rose Deléglise, Cyrille Gard, not.

apparaît; le village est médiocrement alimenté⁴. Le comité confie son souci à l'abbé Mermet, radiesthésiste célèbre et sourcier fort connu.⁵ Il vient le 29 septembre et donne des indications que le comité qualifie de précieuses. Moyennant la concession communale de la source et un subside de 20%, LA PROVIDENCE, en association avec la fabrique de draps, procède au captage.

Nous ne savons pas à quelle date exacte les premières pensionnaires sont entrées dans la nouvelle Mai-

son. Les références ultérieures disent communément 1926 et nous nous tiendrons à cette indication, bien qu'il ne soit pas fait mention d'une bénédiction ou d'une inauguration à une date plus précise. On pourrait objecter que les livres enregistrent un bénéfice de Fr. 74.80 pour l'année 1925.⁶ Mais il y a réponse à cela puisque l'œuvre de LA PROVIDENCE existait déjà à l'état embryonnaire depuis quelques années. Ce montant serait alors le modeste pécule que la première «maison» offrait à l'œuvre nouvelle. Les ressources venues d'Amérique

MADAME MERGEN

Anne Euphrosine Deléglise

Mais qui donc était cette Madame Mergen, insigne bienfaitrice, qui d'Amérique du Nord adressait des mandats de 500 dollars à une correspondante bagnarde?

Les recherches généalogiques entreprises à Bagnes permettent d'y répondre facilement. En effet, dans les travaux de préparation au projet «Valaisans du monde» qui fit venir vers leur canton d'origine, en 1991, de nombreux descendants d'immigrés, on fit une bonne place à Pierre-François Deléglise, parti de Prarreyer au milieu du siècle dernier. Le Musée de Bagnes consacra une salle à la correspondance de cet émigré enthousiaste et cultivé. Or, ce jeune homme écrivit si bien de l'Amérique que ses parents le rejoignirent en 1860 avec les autres enfants: Louis (1832), Marguerite (1837), Anne (1842) et Antoine

(1846). Anne Euphrosine qui mourut à 94 ans, en 1936, convola successivement en justes noces à 22 puis à 27 ans, pour épouser finalement en 1875, à 33 ans, Mathieu Mergen. Devenue madame Mergen mais demeurée sans descendance, elle pensa aux pauvresses de sa paroisse et entreprit de les aider. Pourquoi choisit-elle comme destinataire de ses libéralités mademoiselle Eugénie Gard? Sans doute parce que madame Mergen avait été, avant son départ en Amérique, l'amie de sa mère. Dans une lettre à l'évêque de Sion, Eugénie Gard le dit expressément. «*Les fonds... nous ont été adressés par une personne charitable de Bagnes, une amie d'enfance de ma mère, que je n'ai jamais vue.*»

Les ressources venues d'Amérique étant épuisées, le bâtiment ne fut pas achevé en une seule étape; on dut d'abord se contenter de monter les extérieurs et d'aménager le rez-de-chaussée et le premier étage⁷. Mais une année plus tard déjà, vu les demandes toujours plus nombreuses, le 2^{ème} étage et les combles furent achevés par le même entrepreneur.

Quant aux dames pensionnaires, seules acceptées dans le premier bâtiment, on en voit plusieurs qui sont officiellement agréées par le comité, après fixation d'un prix annuel «d'entretien viager» qui, en 1927, se monte à Fr. 1'350.—⁸ Mais la plupart sont des assistées pour lesquelles c'est la commune qui paie une modeste indemnité journalière. Les documents ne mentionnent pas le prix de la pension avant 1949. Le 6 novembre de cette année-là, le comité décide de le porter de Fr. 2.60 à Fr. 3.— pour les Bagnards et de le fixer à Fr. 3.50 pour les «étrangers»⁹. Jusqu'en 1950, la fonction d'asile pour personne à charge de la communauté fut l'unique raison d'être de LA PROVIDENCE.

Le temps de la crise 1930-1940

Il n'était pas pensable, en ce temps-là, de créer un établissement sans l'équiper d'un rural qui lui offrît quelque sécurité immobilière et alimentaire. On avait donc acheté des prés et des champs et une grange

en 1926 déjà; une autre sera acquise en 1933; on procèdera ensuite à des échanges de parts qui permettront, en 1935, de construire «une grange avec étable, remise et poulailler»¹⁰. A partir de 1933, les dons nombreux et parfois importants joints aux économies d'une gestion prudente permettent d'améliorer le premier bâtiment. Après sept ans, on veut donner plus de confort aux pensionnaires et c'est avec un chauffage central installé qu'on affronte l'hiver 1933-1934¹¹. Le téléphone sonnera à LA PROVIDENCE pour la première fois en été 1934.

Jusqu'au 26 février 1939, il n'est question dans les protocoles conservés que de femmes pensionnaires, une quinzaine de «bonnes enfants»¹². On s'inquiète maintenant des hommes, vraisemblablement parce que le besoin s'en fait plus nettement sentir. C'est la période de «la crise» comme on le dit communément, à laquelle devaient suivre les restrictions de la guerre mondiale 1939-1945.

Louis Gard a dressé les plans d'une extension et il est chargé de la direction des travaux. Il faudra un certain temps pour s'assurer des subsides puis le chantier est ouvert. Le nouveau bâtiment construit en contiguïté à l'ancien réserve au faite la place d'une chapelle dont le chœur est visible extérieurement. Construit en 1939 et 1940, il sera béni le 21 novembre 1940 et les deux premiers vieillards y sont reçus à Noël 1940



Eugénie Gard, décédée le 5 juin 1940 à l'âge de 74 ans. Fille d'Eugène Gard. Elle fut la cheville ouvrière de LA PROVIDENCE; célibataire, elle éleva avec sa sœur Elise de nombreux enfants pour soulager des familles en difficulté; elle soignait tout le monde dans le village, allant chez les uns et les autres avec un panier de ventouses dont on se souvient encore. Successivement secrétaire, vice-présidente puis à nouveau secrétaire du comité, elle veilla au bon usage des libéralités de Mme Mergen et s'employa plus tard à bien préparer l'arrivée des sœurs de saint Vincent de Paul. Mais leur ayant adressé le 19 avril 1940, une dernière lettre où elle donnait des nouvelles de la construction en cours et disait espérer «que tout soit pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes» elle ne devait pas assister à cet événement.



Eugénie Deslarzes, décédée le 13 juillet 1947 à l'âge de 76 ans, dirigea de 1930 à 1939 la Maison de Montagnier. Institutrice, enseignant à Vevey dans une école catholique privée, elle faisait partie de l'ordre religieux qui s'occupa de l'œuvre dès 1929. Désignée comme vice-présidente du comité elle fonctionna comme secrétaire dès 1934. Démissionnaire à fin 1939, elle fut hospitalisée à Monthey, où elle décéda après un séjour d'un an.

Les premiers responsables

Les documents disponibles ne font pas mention d'un ordre religieux auquel on aurait confié la responsabilité de LA PROVIDENCE. Sur un exemplaire des protocoles imprimés de 1942-49, on a noté à la main trois noms, trois demoiselles qui sont données comme les responsables successives¹³:

Mesdemoiselles Claudine Cretton, Baeriswyl et Eugénie Deslarzes; aucune date dans cette mention pour préciser l'époque de leur responsabilité. Mais nos archives nous donnent deux renseignements supplémentaires: en septembre 1933, une demoiselle Evens est admise dans la Société en remplacement de Claudine Cretton; une demoiselle Vermot est aussi de la promotion:

RAPPORT SUR L'ETABLISSEMENT DE MONTAGNIER, BAGNES

(destiné à Mgr Bieler évêque de Sion, il exprime bien la situation juridique de l'œuvre, telle qu'appréhendée par les premiers intéressés en 1940.)

L'établissement de Montagnier connu sous le nom de MAISON DE LA PROVIDENCE deviendra une œuvre pie, selon la volonté des donateurs.

La maison est évaluée

à Fr. 45'000. —

Terrain de culture Fr. 6'000. —

Argent liquide placé Fr. 4'700. —

Total Fr. 55'700. —

Le mobilier composé de vieux meubles donnés ou achetés d'occasion n'a pas ou peu de valeur.

La commune paie une subvention pour ses assistés. Quelques personnes payent elles-mêmes une petite pension.

Cet établissement déjà affecté aux femmes hospitalisées par la commune deviendra un centre d'œuvres paroissiales, sous la direction du curé de la paroisse.

Il est la propriété d'une Société anonyme composée de membres catholiques et inscrit au Registre du commerce. Cette Société a confié l'administration et la direction de l'œuvre à Melle Joséphine Baeriswyl, représentant la Société des Filles du Cœur de Marie.

La Société des Filles du Cœur de Marie sollicite donc l'autorisation de s'établir à Montagnier dans ces conditions, de garder la Sainte Réserve dans leur chapelle et d'avoir la Sainte Messe chaque jour.

Montagnier, 6 juillet 1930

Le texte, lu et trouvé exact par Eugénie Gard est de la main de Joséphine Baeriswyl qui le signe. Nous avons rectifié l'orthographe quelque peu défailante de l'auteur.

(Pro 2, Rapport du 6 juillet 1930)

elle remplace Elise Fellay. De plus «*Melle Eugénie Gard, précédemment secrétaire, serait nommée vice-présidente et Melle Eugénie Deslarzes, désignée comme directrice de la Maison de la Providence deviendrait secrétaire.*»¹⁴

Les demoiselles Vermot et Even, de même que Melle Baeriswyl, attestent la présence d'un personnel extérieur. Cependant, comme on les intègre dans la société, il est permis de penser qu'il ne s'agit pas du personnel subalterne. Par un autre document¹⁵, on apprend complétement que la direction de l'œuvre avait été confiée en 1930 à Melle Joséphine Baeriswyl, de la Société des Filles du Cœur de Marie¹⁶.

Une analyse un peu serrée des textes permet d'affirmer que ces religieuses appelées familièrement «*Jésuitesses*»¹⁷ sont arrivées en 1929 car la demoiselle Baeriswyl procure du linge à la maison dès cette année-là. On le lit dans l'inventaire de 1940. Il est vrai qu'elles ne sollicitent qu'en 1930 une autorisation épiscopale pour s'établir à Montagnier demandant d'avoir chaque jour la messe ainsi que la Sainte Réserve dans leur chapelle privée. Cette demoiselle Baeriswyl assume la direction pendant quatre ans. Eugénie Deslarzes, de Bagnes, institutrice lui succède. Selon les souvenirs recueillis, elle aurait aussi fait partie de cette société religieuse dont la Maison principale se trouvait à Versoix¹⁸.

Quand elles s'en vont, fin 1939 semble-t-il, Monsieur le curé

Ducrey s'exprime ainsi: «*Cette année-ci, cet asile s'est agrandi et il y a un second bâtiment destiné aux hommes. A la suite de quelques différends et parce que l'œuvre ne les intéresse pas, les religieuses ont pris ce prétexte pour se retirer.*»¹⁹

LES JESUITESSES

«*... finalement la direction passa à des Religieuses Jésuitesses, en habit séculier et c'est de ces dernières que nous avons repris l'œuvre*», écrit la première directrice issue des Filles de la Charité.

Mais quel est donc cet ordre ?

Ces Jésuitesses qui assumèrent pendant quelques années la marche de LA PROVIDENCE sont peu connues chez nous. Elles ont une maison dans la région genevoise et leur fondation remonte aux dures années de la Terreur. Un Jésuite de Saint-Malo, Pierre Joseph Picot de Clorivière (1735-1820), avec le concours de Marie Adélaïde de Cicé (1749-1818) fonda en 1791 les FILLES DU COEUR DE MARIE, société religieuse avec les trois vœux ordinaires mais sans vêtement uniforme et vivant hors du cloître. Ne fallait-il pas s'adapter aux conditions de la persécution révolutionnaire ? Cet ordre religieux comptait 2700 membres en 1985.

1940 est donc une année particulièrement importante. Elle va marquer à la fois l'arrivée d'un nouvel ordre religieux, et l'accueil des hommes dans l'institution.

Quant aux résultats financiers des exercices de l'époque héroïque, ils se soldèrent toujours par un bénéfice d'exploitation: celui-ci fut de quelques centaines de francs entre 1926 et 1938 et ce n'est qu'en 1939 qu'on franchit, pour la première fois, la barre des mille francs.

Les années de guerre

La situation de LA PROVIDENCE dans les premiers mois de 1940 n'était pas très encourageante. Jusqu'à cette époque, la gestion de l'œuvre avait été une affaire privée et la paroisse ne s'en était guère mêlée. Le curé ne faisait pas partie des membres de l'association. Mgr Bieler avait levé un sourcil dès 1930 et demandé des explications, surpris qu'une œuvre de bienfaisance ne fût pas placée sous autorité ecclésiastique. Eugénie Gard lui avait expliqué la genèse de LA PROVIDENCE et expliqué la situation bagnarde: il lui semblait judicieux de ne pas appeler à la rescousse ni la paroisse, ni la commune, où l'on craignait la montée des anticléricaux. Il fallait à tout prix garder son indépendance²⁰.

Mais, en 1940, les premières religieuses engagées n'étant plus disponibles et la guerre à nos frontières, il ne faut pas s'étonner de voir venir à

la brèche Louis-Marie Ducrey, le curé de la paroisse. Il pense d'abord à demander les sœurs de Vérollez, ne sont-elles pas proches de l'Abbaye et souvent occupées au soin des malades? Mais l'évêque le lui interdit: n'importe qui mais pas ces sœurs-là... On ne connaît pas les raisons de ce refus. L'évêque veut-il conserver ces religieuses pour d'autres œuvres? Mais il n'a pas autorité sur elles. Ces religieuses implantées dans les terres agaunoises doivent-elles y demeurer et Mgr de Sion veut-il faire sentir à sa manière, qui était parfois rude, que Bagnes n'était pas sous juridiction abbatiale mais épiscopale? M. le chanoine Ducrey n'en dit rien. Un point d'exclamation et trois points de suspension alimentent seuls nos suppositions²¹. La réserve ecclésiastique, Dieu merci, ne va pas jusqu'à une ponctuation normalisée...

Se tournant vers les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul, chez lesquelles deux de ses jeunes paroissiennes sont récemment entrées, - Noëlle Gard de Champsec et Alice Genoud de Prarreyer - le curé de Bagnes leur demande de s'intéresser à LA PROVIDENCE où seules deux religieuses seraient nécessaires. Trois, répond la Supérieure qui entre aussitôt dans les vues du curé²². Les choses sont menées tambour battant et Eugénie Gard annonce dès le 4 avril l'approbation du comité à la convention proposée et exprime la satisfaction de tous²³. Dans le courant d'avril les échanges épistolaires continuent pour mettre au point tous les détails

Sr Catherine Raemy vint à LA PROVIDENCE en 1947 où elle s'occupa particulièrement des dames. Avec la cornette qui s'envola au tournant d'un concile, la voici donnant le pain à ses protégées. Les Filles de la Charité vinrent en nombre à Montagnier. Elles y furent parfois jusqu'à neuf!

(Photo Benedikt Rast, Fribourg)



qu'on imagine. Eugénies Deslarzes dresse les inventaires de tous les menus biens de la maison et s'impatiente un peu pour savoir la date de leur arrivée.

Enfin, alors que le général de Gaulle ayant fui la France battue adressait de Londres son appel du 18 juin, les Sœurs de la Charité arrivaient en silence à Montagnier. Il faut leur laisser la parole :

«Les Filles de la Charité ont fait leur entrée dans cette maison, le 18 juin 1940, fête de saint Ephrem. Nous étions trois sœurs et avons porté avec nous une petite statuette de la Ste Vierge, qui vient de notre maison mère et a passé dans la chapelle bénie, elle est entrée la première.»²⁴

Melle Eugénie Gard, l'âme de LA PROVIDENCE, ne pourra pas vivre ce moment attendu. Elle avait rejoint, quelques jours auparavant, les divins hospices.

Le récit des débuts

Sœur Marie Scherer, directrice de 1940 à 1945, a écrit le récit des ces débuts :

«Il y avait place dans la maison pour environ 30 personnes, 15 s'y trouvaient à notre arrivée, pour la plupart de(s) «bons enfants», comme nous les appelions. (Elles) avaient une mentalité difficile et étaient plutôt négligé(e)s, car la vermine pullulait dans leurs lits, leurs vêtements et sur (elles)-mêmes. C'est avec courage et une grande confiance en Dieu que nous nous mêmes au travail afin de délivrer ces



malheureu(ses) de leur vermine, ce qui nous réussit après des mois d'effort et de peine. (...)

Nous n'avons trouvé à notre arrivée aucune provision, un peu de linge seulement se trouvait à disposition. Il était donc de toute urgence de se mettre au travail avec courage et (de) commencer à planter des légumes. (...)

Au printemps 1941, nous avions déjà quelques hommes, mais les femmes formaient la majeure partie de nos gens. Quelques-unes d'entre elles avaient été admises pour quelques morceaux de terrain. La guerre et le renchérissement se faisant aussi sentir chez nous, cet état de chose devint à la longue intenable. Monsieur le président Carron Edouard - qui retirait les prix de pension - payait encore les ouvriers de ces maigres revenus, ce qui fait qu'à ce moment-là nous étions fort pauvres.

Au cours de l'hiver 1941-1942, la Sœur (directrice) se vit dans l'obligation de demander au Révérend Curé et aux autorités la permission d'aller mendier des pommes de terre. (...)

Le 15 septembre 1941, Ma Sœur Rosalie Eggs nous arriva comme Sœur-cuisinière. Elle fut la bienvenue, nous l'attendions depuis si longtemps.»²⁵

Il nous tient à cœur de saluer la longue présence à Montagnier de la sœur cuisinière. Belle image de fidélité à sa congrégation et de l'endurance valaisanne. Arrivée en 1941, les responsables de LA PROVIDENCE fêtait en 1991 sœur Rosalie pour cinquante années de

dévouement. Et comme une santé robuste et un solide équilibre le lui permettait, elle monta dans un hélicoptère, grimpa au Rogneux, tourna le Petit Combin et descendit le glacier de Corbassière pour partager, avec ses hôtes, un repas à Panossière. Il faut dire qu'elle avait vu du pays avant de venir à Bagnes! Sixième de neuf enfants, n'était-elle pas née en Argentine où son père était maréchal-ferrant? Et n'avait-elle pas franchi l'océan en 1921, âgée à peine de dix ans, pour revenir à Granges / VS dont sa famille était originaire?

Notes:

- 1 Pro 15, p. 3.
- 2 Voir encadré: Les Fondateurs, p. 7.
- 3 Pro 16, p. 4, séance du 28 décembre 1941.
- 4 Pro 15, p. 8, séance du 10 septembre 1925.
- 5 Pro 15, p. 9, séance du 10 septembre 1925.
- 6 Pro 15, p. 11, séance du 6 février 1926.
- 7 Voir encadré: Madame Mergen p. 8 et Pro 15, p. 12, séance du 2 février 1927.
- 8 Pro 15, p. 13, séance du 10 septembre 1927.
- 9 Pro 16, p. 13, séance du 6 novembre 1949.
- 10 Pro 15, p. 20, séance du 2 février 1936.
- 11 Pro 15, p. 16, séance du 10 septembre 1933.
- 12 Pro 8, p. 1
- 13 Pro 11, p. 3 couverture.
- 14 Pro 15, p. 16, séance du 10 septembre 1933.
- 15 Pro 2, 6 juillet 1930
- 16 Voir encadré: Rapport sur l'établissement de Montagnier, Bagnes.
- 17 Pro 8, p. 5.
- 18 Maison Ecogia. Voir encadré: Les Jésuitesses.
- 19 Pro 5/1, lettre aux Sœurs de la Charité, 9 janvier 1940.
- 20 Pro 1, lettre d'Eugénie Gard à Mgr Bieler, n.d. (1930).
- 21 Pro 5/1, lettre du curé Ducrey, du 9 janvier 1940.
- 22 Pro 5/2, lettre de Sr Jandin, du 19 février 1940, copie.
- 23 Pro 5/3, lettre d'Eugénie Gard, du 4 avril 1940.
- 24 Pro 8, p. 1.
- 25 Pro 8, pp. 5-11.

MAIS QU'EST-CE DONC QUE LA PROVIDENCE ?

Si dès 1988 LA PROVIDENCE est une Fondation avec acte de constitution authentique, son statut manquait précédemment de clarté. Ceux qui en avaient la charge hésitaient parfois à la définir et on se contentait ordinairement de déclarer que c'était une Association.

Dès 1924, on donna comme autorité suprême à la Société qui se formait une assemblée générale dont l'effectif ne dépassa jamais la quinzaine; celle-ci détenait le pouvoir de nomination et prenait les grandes décisions; mais ses membres étaient eux-mêmes cooptés par un comité de direction de trois membres statutairement investis des pouvoirs d'administration les plus étendus.

La Société était inscrite au Registre du commerce et sa finalité était claire: «procurer des soins dévoués aux personnes de condition modeste ou indigente»¹.

Sans but lucratif, mais accueillant les dons et percevant des contributions, elle est prête à prendre de l'ampleur si les circonstances lui sont favorables; c'est ce qu'il advient aux maisons religieuses où chacun travaille sans esprit de lucre et enrichit la communauté de son labeur. Dès l'origine, on constate que l'association est vouée exclusivement au but défini.



Les administrateurs décident, mais c'est l'œuvre qui est réputée posséder les ressources pécuniaires suffisantes pour construire le premier bâtiment « *dans le but de venir en aide dans la mesure du possible aux personnes âgées ou infirmes particulièrement de la commune de Bagnes* »².

Il y a, dans cette organisation une particularité qui vaut d'être soulevée: c'est que la légitimité paraît relever d'une assemblée générale, alors que celle-ci n'existe que dans la mesure où les fondateurs, puis les responsables qui veulent bien l'être, se mettent en chasse de membres sympathisants et constituent cette assemblée.

Cette équivoque ne porta point préjudice à l'œuvre. Elle témoigne plutôt de la loyauté des intentions fondatrices: créer une œuvre de bienfaisance et lui donner toute priorité; assurer donc sa bonne gestion et secondement lui chercher de l'appui auprès d'un deuxième cercle de personnes intéressées, groupement appelé emphatiquement l'assemblée générale.

A preuve de l'ambiguïté de cette situation, l'exposé qu'en fait le 6 juillet 1930 la directrice Joséphine Baeriswyl: « *Cet établissement déjà affecté aux femmes hospitalisées par la commune (...) est la propriété d'une Société anonyme composée de membres catholiques et inscrit au Registre du commerce.* »³

Cette affirmation est techniquement erronée; il n'y a jamais eu de

société anonyme. Pourtant, la fondatrice Eugénie Gard contresigne ce texte, le déclarant expressément exact... C'est dire qu'elle n'avait pas à l'esprit une notion claire de la Société qu'elle animait de son zèle inlassable.

Lors d'une première révision des statuts, le 15 février 1942, qui ne fut confirmée qu'à l'assemblée générale de 1949, on fit la place à un représentant de la commune et à un membre du clergé. L'auteur de la révision, le juge-instructeur Cyrille Gard, modifiait le processus de recrutement et donnait à l'assemblée générale la compétence d'accréditation. Les apparences démocratiques étaient ainsi ménagées.

Statuts adoptés, on voit, dès 1950, le comité se préoccuper de « l'élargissement du cadre des associés » et se réjouir en fin d'année de pouvoir compter sur MM. François Filliez, Cyrille Gard arch., Adrien Morend et Joseph Michellod dont les noms sont inscrits au protocole, avec toutefois la réserve qu'ils « *voudront bien accepter l'invitation qui leur est faite* »...⁴

En 1966, on fixe à quinze le nombre des membres de l'association et dès lors les procès-verbaux mentionnent régulièrement les nouvelles personnalités qui viennent remplacer les membres démissionnaires ou plus souvent décédés.

En donnant à l'œuvre de Montagnier le statut de Fondation, il semble qu'on ait trouvé enfin la norme

juridique correspondant le mieux à la nature de l'œuvre et au but envisagé. La fondation s'appartient à soi-même; elle existe en tant que telle sans le secours d'une association; elle est le propriétaire des biens qui servent à son activité; le comité de direction et le conseil de fondation sont les gardiens momentanés d'une œuvre qui s'inscrit dans la durée et qu'ils convoient un temps, ne fixant ni le cap, ni l'étape, ayant tout au plus de temps à autre à opter pour le bâtiment...

Notes:

1 Pro 15, p. 4.

2 Pro 15, p. 6.

3 Pro 2.

4 Pro 16, p. 22.

MENU DE GUERRE

Voici ce que servait la Maison aux pensionnaires, un mercredi de 1940.

A déjeuner:

Chocolat et lait

A midi:

Soupe

Polenta avec pruneaux
ou fromage

Café de malt

A quatre heures:

Thé

Pain

Le soir:

Reste de midi

Café au lait

Pain

QUATRE DÉCENNIES BIEN COMPTÉES DE PRÉSIDENTS GARD

Après les présidents Fellay et Carron, c'est le boursier communal Oswald Gard qui assume la présidence dès le 15 février 1942. Il ne signe qu'un seul procès-verbal en 1942 jusqu'à ce qu'on le remplace le 16 octobre 1949, la maladie l'empêchant de fonctionner davantage. La Maison a cependant continué son œuvre et la république ne paraît pas s'être émue de cette carence protocolaire puisque la secrétaire note ingénument en 1949 que *«c'est tout d'abord la lecture du protocole qui nous permet de constater qu'aucune séance plénière n'a eu lieu depuis le 15 février 1942»*¹. Seul l'historiographe pourrait s'en plaindre qui ne dispose pas pour ces sept années des documents ordinaires.

Président dès le 16 octobre 1949, Cyrille Gard, juge-instructeur, qui avait signé les statuts de 1924 ne fonctionne qu'une année. Il ne pourra présider à l'inauguration de l'aile est, étant décédé subitement le 5 novembre 1950. Théophile Fusay qui sera caissier jusqu'en 1966 et qui avait déjà présidé à l'assemblée constitutive de 1949, préside à nouveau, le 17 décembre 1950, à la nomination de Maurice Gard. Agé alors de 45 ans, le notaire du Martinet qui deviendra par la suite préfet d'Entremont, se met à l'ouvrage pour un bail de 33 années ! En 1953, il a la joie d'inaugurer l'aile est. Mais les besoins augmentent et, bien que les procès-verbaux soient

muets quant à la décision de construire, ils attestent dès 1957 l'existence d'une nouvelle construction, villa dont on se dit très fier.

Grâce à la présence de nombreuses religieuses qui ne comptent pas leurs heures et dont les salaires demeurent symboliques, les finances de LA PROVIDENCE trouvent une assise enviable. Chaque année, une confortable réserve vient s'ajouter à la précédente si bien que la société peut envisager à intervalles réguliers de nouvelles constructions. On demeure surpris par l'importance et la cadence des investissements.

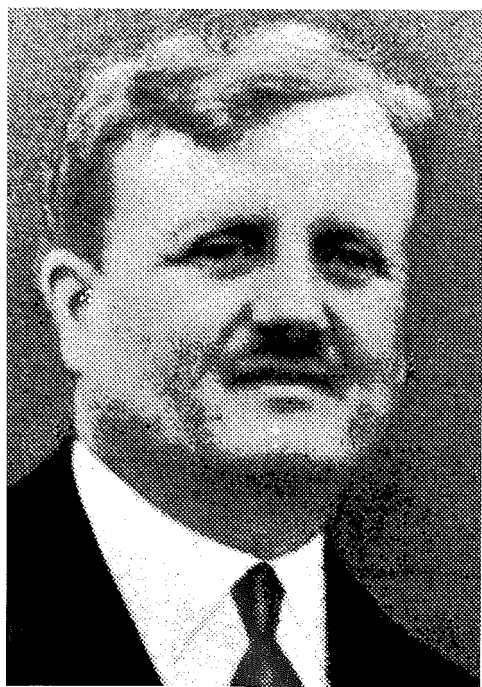
L'aile est, c'est le bâtiment qui fait face au village et regarde vers Bruson. On a voulu la construire pour accueillir des hommes et des femmes qui paient eux-mêmes leur pension. La maison cesse d'être seulement un asile pour devenir un home. Devisée à Fr. 180'000.- *«que ce chiffre énorme n'effraye personne»* !² il devait coûter finalement Fr. 343'000.—³ Le nombre des pensionnaires a passé de 17 femmes en 1940 à 60 en 1952, pour devenir 110 en 1955. Le président distingue alors 24 pensionnaires payants dont 7 sont de Bagnes et 86 assistés dont 30 viennent de la commune⁴.

Après l'aile est, bénie le 6 juin 1953 par M. le curé Ducrey, on se montre satisfait en 1957 du nouveau bâtiment élevé au nord par les soins du même Cyrille Gard, architecte de la Maison. On n'aura peu de temps pour en admirer les quatre faces, sinon sur la photographie qui nous

QUATRE DÉCENNIES BIEN COMPTÉES DE PRÉSIDENTS GARD



Oswald Gard, receveur communal et vice-président, présida LA PROVIDENCE de 1942 à 1949.



Cyrille Gard, juge-instructeur, présida LA PROVIDENCE durant deux ans seulement, la mort le rappelant le 5 novembre 1950, à l'âge de 59 ans.

en reste, puisque dès 1975 on la flanquait d'une infirmerie qui sera achevée l'année suivante. Là aussi on avait été optimiste et estimé à Fr. 600'000.- une dépense qui devait se monter finalement à Fr. 1'100'000.- Le comité n'avait pas cru devoir solliciter les subsides du canton. Il en avançait plusieurs raisons dont la principale était de ne pas passer sous la tutelle des pouvoirs publics⁵.

Dans l'intervalle, on avait construit un nouveau rural avec une porcherie et, en 1960-1961, la nouvelle chapelle, la quatrième et momentanément la dernière. Devisée à Fr. 150'000.— elle avait coûté Fr. 276'000.—⁶. Enfin, c'est encore sous la présidence du préfet Gard que le «chalet» apparaissait en 1981, au bout du domaine, nouvelle version d'un bûcher devenu sans emploi et de la porcherie désaffectée.

Entre 1953 et 1968, en quinze ans, les prix de pension ont doublé, passant de 3 francs à 6 francs. C'est l'amorce d'un mouvement qui ne paraît pas encore devoir cesser, du moins si l'on en croit la direction que prend leur courbe sur le graphique que nous avons réalisé.

La chronique nous invite à déplorer en 1968 le décès de Mme Aline Cretton, secrétaire de la société et rédactrice des protocoles de 1941 à 1966. Généreux, le secrétaire qui ne devait pas connaître le premier cahier des procès-verbaux, lui attribuée dès les origines la rédaction des



Maurice Gard, notaire et préfet d'Entremont, présida LA PROVIDENCE de 1951 à 1983.

protocoles. Il ajoute: «Son départ laisse un grand vide, mais son souvenir restera gravé dans les annales de la maison.»⁷ L'intention était droite, mais la poussière retombe sur les mérites les plus célèbres. Qui se souvient encore, vingt-cinq ans plus tard de cette secrétaire émérite ou de sœur Cécile que le comité se désolait de voir partir en 1962, et de tant d'autres dévouements? Oui, qui se souvient encore?

Puisse néanmoins cette brochure retenir en nos mémoires et proposer à notre reconnaissance quelques artisans de cette œuvre vénérable.

Lorsque le président Maurice Gard se retire en 1983, LA PROVIDENCE paraît équipée pour une longue croisière. Les locaux sont récents; s'ils sont anciens, ils ont été rénovés; les travaux d'entretien

s'effectuent chaque année; les cuisines sont neuves; c'est parti pour trente ans!

Mais ce n'est pas connaître la modestie de nos entreprises et la brièveté des établissements humains que de les vouloir ainsi figer. Une sorte d'accélération de l'histoire, sensible dans la seconde moitié du vingtième siècle, allait tout remettre en question, même dans ce havre de paix, qu'est le hameau de Montagnier.

Notes:

- 1 Pro 16, séance du 16 octobre 1949, p. 9.
- 2 Pro 16, 30 déc. 1950, p. 24.
- 3 Pro 21, Rapport 1953-1955, p. 15.
- 4 Ibid., p. 17
- 5 Pro 17, séance du 7 décembre 1974, p. 13 et séance du mai 1977, p. 26.
- 6 Pro 16, séance du 31 mars 1960 p. 42 et Pro 21, Rapport 1962, p. 49.
- 7 Pro 16, séance du 12 décembre 1968.

LA PROVIDENCE, en 1953, à la fin du deuxième agrandissement. La première construction n'a pas encore été modifiée et l'on aperçoit le chœur de la chapelle sur le toit de la première annexe.

(Photo Hosennen, Territet)



1961 - L'hommage de la paroisse de Bagnes LE DEPART DE SOEUR CECILE

Depuis si longtemps qu'elle était parmi nous! Les petits Croisés qu'elle dirigeait avec tant de dévouement et de cœur, ne connaissent que Sœur Cécile: pour eux c'était la Sœur. Quand on parlait de LA PROVIDENCE n'était-ce pas Sœur Cécile qu'on évoquait en tout premier lieu?

Venue en 1940 déjà, elle fut presque une des premières Sœurs de Saint-Vincent à œuvrer à LA PROVIDENCE: 21 ans de travail, de dévouement, d'oubli total de soi, comme c'est beau; mais chez elle tout paraissait si naturel qu'on avait de la peine à mesurer l'ampleur de son zèle attentif et avisé. Puis tout

Villa achevée en 1957. (Collection LA PROVIDENCE)



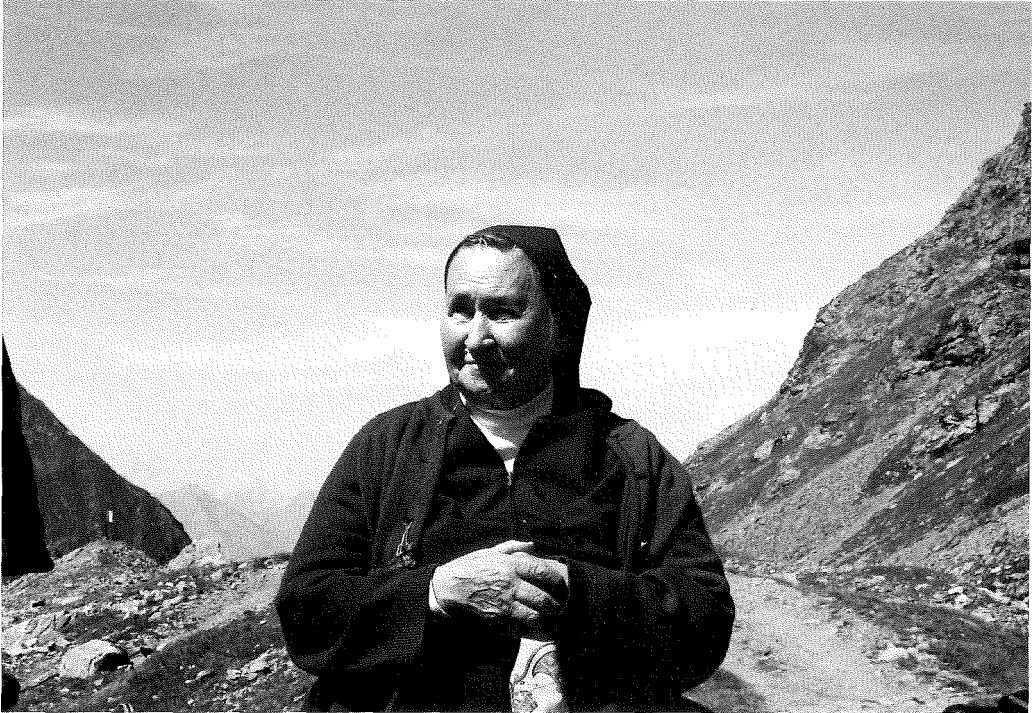
naturellement elle est devenue supérieure et dès ce moment tout fut en mouvement dans la Maison, parce qu'elle était mouvement elle-même tant elle fut active et entreprenante. La Maison s'est agrandie, embellie, une autre petite villa s'est construite et enfin, pour couronner le tout, la chapelle; je serais tenté de dire sa chapelle, car combien ne s'est-elle pas dépensée pour arriver à ses fins: elle-même faillit y perdre son sourire et sa belle humeur. Mais voilà nos vieillards dotés d'une belle chapelle toujours prête à accueillir leurs prières et leurs doléances; et c'est dans la paroisse le Sanctuaire de

Notre-Dame de la Médaille miraculeuse. Est-il donc étonnant que les vieillards de La Providence aient pleuré au matin de son départ? que tous les paroissiens se sentent un peu orphelins et que les Chanoines de la cure regrettent celle qui disait toujours oui à tous leurs désirs et qui les aidait si généreusement dans l'apostolat. Les pauvres et les malades qu'elle soutenait et reconfortait au cours de ses visites ou par le moyen de l'ouvroir paroissial, mesurent mieux maintenant ce zèle qui paraissait tout naturel tant il était surnaturel.

Le Curé

Voici les arrières du home dès 1957. (Photo Hosennen, Territet)



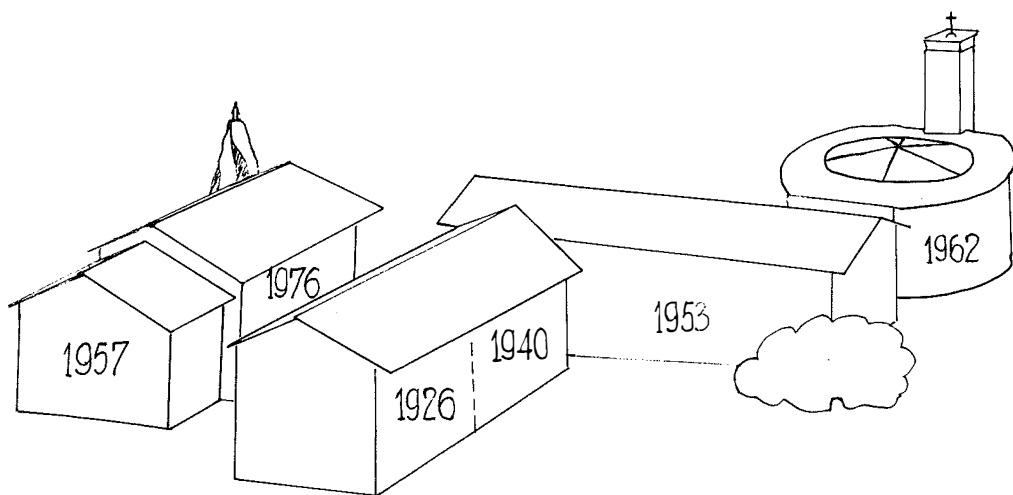


*Sœur Rosalie Eggs qui vint à LA PROVIDENCE en 1941 fut fêtée en 1991 pour 50 années de fidèle et active présence (p.16). La voici à la cabane Panossière.
(Photo Gérald Fellay)*

QUATRE DÉCENNIES BIEN COMPTÉES DE PRÉSIDENTS GARD



*Ce sont toujours les arrières de LA PROVIDENCE, mais cette fois avec la chapelle achevée en 1962.
(Photo Hosennen, Territet)*



Pour s'y retrouver plus aisément dans la croissance continue du home.. Les dates indiquent en principe le moment des bâtiments achevés.

LA PROVIDENCE NOUVELLE 1983-1992

Emmené par Adrien Morend, nouveau président, le comité commence dès la seconde réunion à réfléchir aux «*améliorations éventuelles à apporter dans la maison*»¹.

On se rendra vite à l'évidence: le premier ascenseur installé demande réparation, les sanitaires également. C'est le beau temps de la moyenne suisse sur laquelle on entend s'aligner. On s'en va donc visiter quelques homes en Romandie. On discute. On calcule. Et, au début du printemps 1984, le comité approuve pour une importante réfection les plans que lui propose Gerald Fellay; c'est un projet de Fr. 600'000².

Mais personne n'est totalement satisfait. Les propositions arrivent les unes après les autres. Le projet se développe et une idée plus ambitieuse se dessine. C'est le début d'une longue croissance...

*«Il est décidé que M. Morend et M. Fellay se rendront à l'Etat du Valais à Sion, avec plan à l'appui, afin d'obtenir la permission de débiter les travaux, sitôt après l'approbation par l'assemblée générale... les transformations envisagées à la Providence seraient de l'ordre de Fr. 1'000'000.»*³

L'assemblée générale est invitée à donner son approbation. Mais apprenant que l'installation de l'eau courante va transformer quelques chambres à deux lits en chambres à

un lit et diminuer le nombre des pensionnaires, elle exprime son désaccord⁴. Comment dès lors augmenter la place disponible pour chaque pensionnaire, lui donner un confort fédéralement standardisé et en conserver le nombre? Comment le faire sans concevoir des bâtiments plus grands et entièrement neufs?

Les représentants de la Santé publique sont en visite à LA PROVIDENCE, le 20 juin 1984. Forts d'une étude publiée en mars, MM. Briguet et Brunner affirment qu'il faut s'en tenir pour l'Entrement à une norme qui avoisine les 100 lits. Mais ils poussent à entreprendre une réfection plus sérieuse: *«Des propositions nous sont faites... On reconnaît la difficulté d'améliorer nos bâtiments sans entreprendre de gros travaux... évalués, grosso modo, à environ Fr. 3'000'000.- (Ils) seraient subventionnés à raison de 30% pour l'Etat du Valais et de 33% pour la Confédération... Les grands travaux pourront débiter le printemps prochain.»*⁵

Le bricolage répudié...

Peut-être aurait-on réalisé ce projet, si la nouvelle directrice, pleine d'audace, n'avait posé à l'automne une question qui fit dans la mare tant de cercles que son eau en frémit encore. Elle demandait - aux innocents les mains pleines -

«S'il ne serait pas judicieux de revoir tout le bâtiment, depuis les sous-sols, ce qui permettrait une installation plus fonctionnelle des cuisines, salles à manger, buanderie, séchoir, etc.»

Et la secrétaire note que le comité en approuve le principe⁶.

C'est néanmoins le projet esquissé par les fonctionnaires séduinois qui est étudié durant l'hiver et présenté aux instances de subventionnement. Accompagnés des émissaires fédéraux, Courvoisier et Grüniger, ceux du canton visitent la Maison le 1^{er} février 1985. Ils n'y vont pas par quatre chemins :

«Le projet que nous avons présenté (...) estimé à 3 millions leur semble du bricolage...»⁷

Selon ces puissants fonctionnaires, il faudrait tout reprendre à zéro et envisager une construction totalement nouvelle en comptant un prix de revient de Fr. 120'000.- le lit.

Le recours au district

Voilà le comité placé devant une grande décision. Mais passer de 3 à 12 millions, ça ne se décide pas tout seul. Il faut s'assurer des appuis qui jusqu'alors n'avaient pas été nécessaires. Aussi le président Morend est-il prié de prendre contact avec les communes, via le préfet d'Entremont. Si le résultat de cette démarche est positif, on pense pouvoir présenter un nouveau projet pour la fin 1985. Il sera positif; mais il y faudra deux ans.

«Lors de l'assemblée du 26 février à Sembrancher étaient présents MM. Monnet préfet, Berthod sous-préfet, de même que tous les présidents de commune du district.

M. Ferrez, président de Bagnes... appuie le projet d'une seule maison pour le district. M. Dorsaz, président de Bourg-Saint-Pierre et M. Monnet, président de Vollèges, adhèrent aux dires de M. Ferrez, le président d'Orsières ne voit pas l'opportunité d'une construction dans sa commune et est ainsi favorable à une seule maison pour le district... M. Marquis, président de Liddes, fait remarquer l'accès difficile à la maison de la Providence... Son idée est une nouvelle construction sise à Etiez. M. Métroz, président de Sembrancher... profite de l'occasion pour remercier la maison de la Providence pour tout le bien qu'elle a prodigué jusqu'à ce jour. D'autre part, il appuie le point de vue de M. Marquis pour une nouvelle maison, sise aux environs d'Etiez... M. Morend insiste auprès de l'assemblée: il n'est pas question d'envisager une nouvelle construction ailleurs qu'à Montagnier.»⁸

On le voit, la variété des points de vue témoigne de l'indépendance présidentielle. Mais les arguments de Montagnier étaient plus solides que les quelques réserves que ce projet pouvait susciter.

Avec les architectes André Salamin et Gérald Fellay, le président Morend fait le voyage de Berne. Comme les Entremontants envisagent d'adhérer aux propositions gouvernementales, ils trouvent des fonctionnaires très bien disposés à leur égard, promettant toutes subventions et versements au fur et à mesure des travaux.

Et pourtant ce projet ne prévoit pas encorer une construction entièrement neuve: le bâtiment de



Président et directrice de LA PROVIDENCE, Adrien Morend et Sr Janine; c'est sur leurs épaules que reposa dès 1983 la responsabilité de l'établissement.

(Photo R. B.)

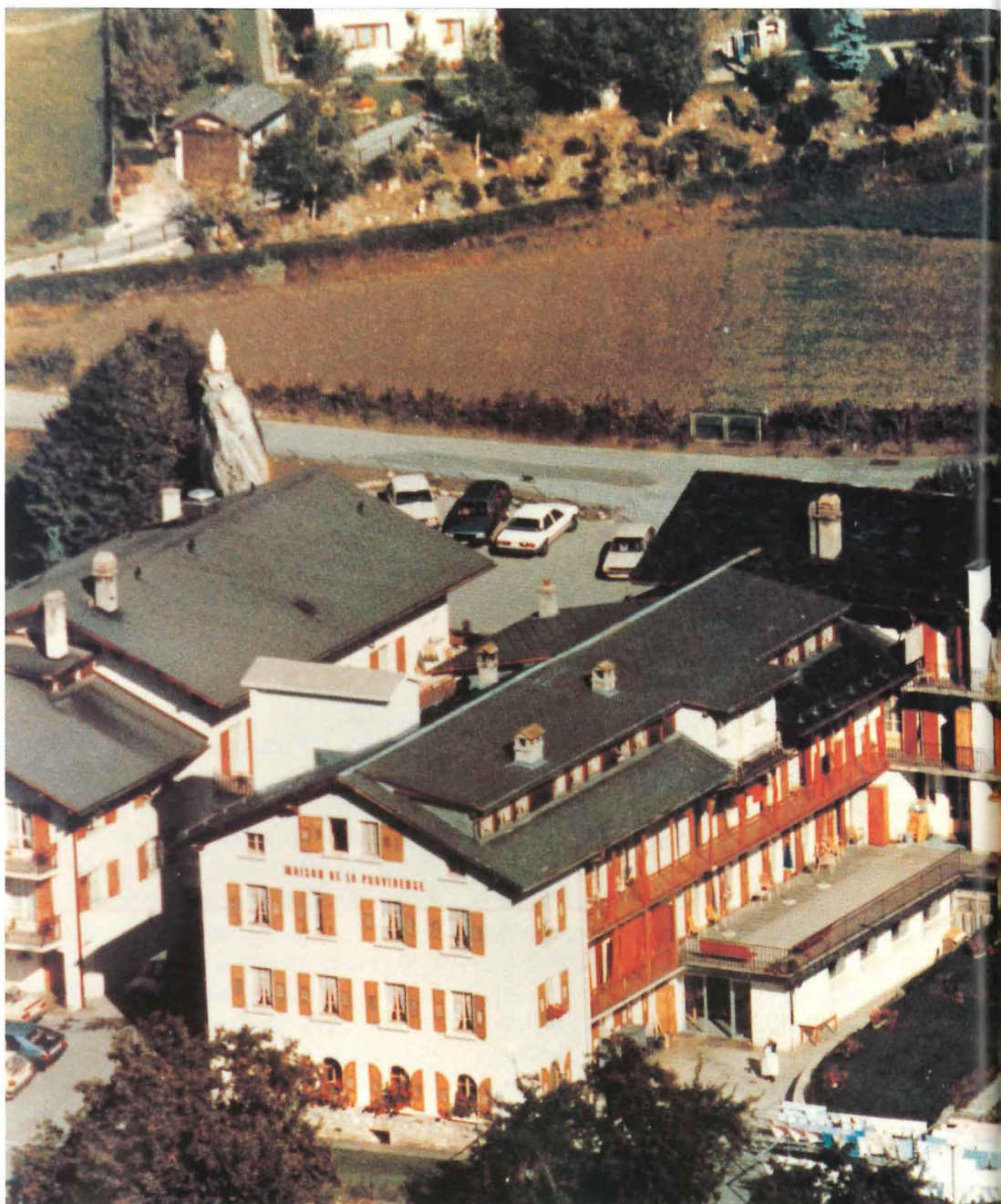
1926/1940 sera rasé. L'aile de 1953, à l'est, sera transformée intérieurement et «*les chambres de l'infirmier actuelle sont acceptées sans changement bien qu'étant en-dessous des normes.*»⁹

L'année 1986 se passe sans que les travaux commencent. Un projet trop volumineux à dire d'expert bernois est refusé. Un autre est soumis tandis que le comité envisage un financement sur la base d'un coût présumé de 15 millions:

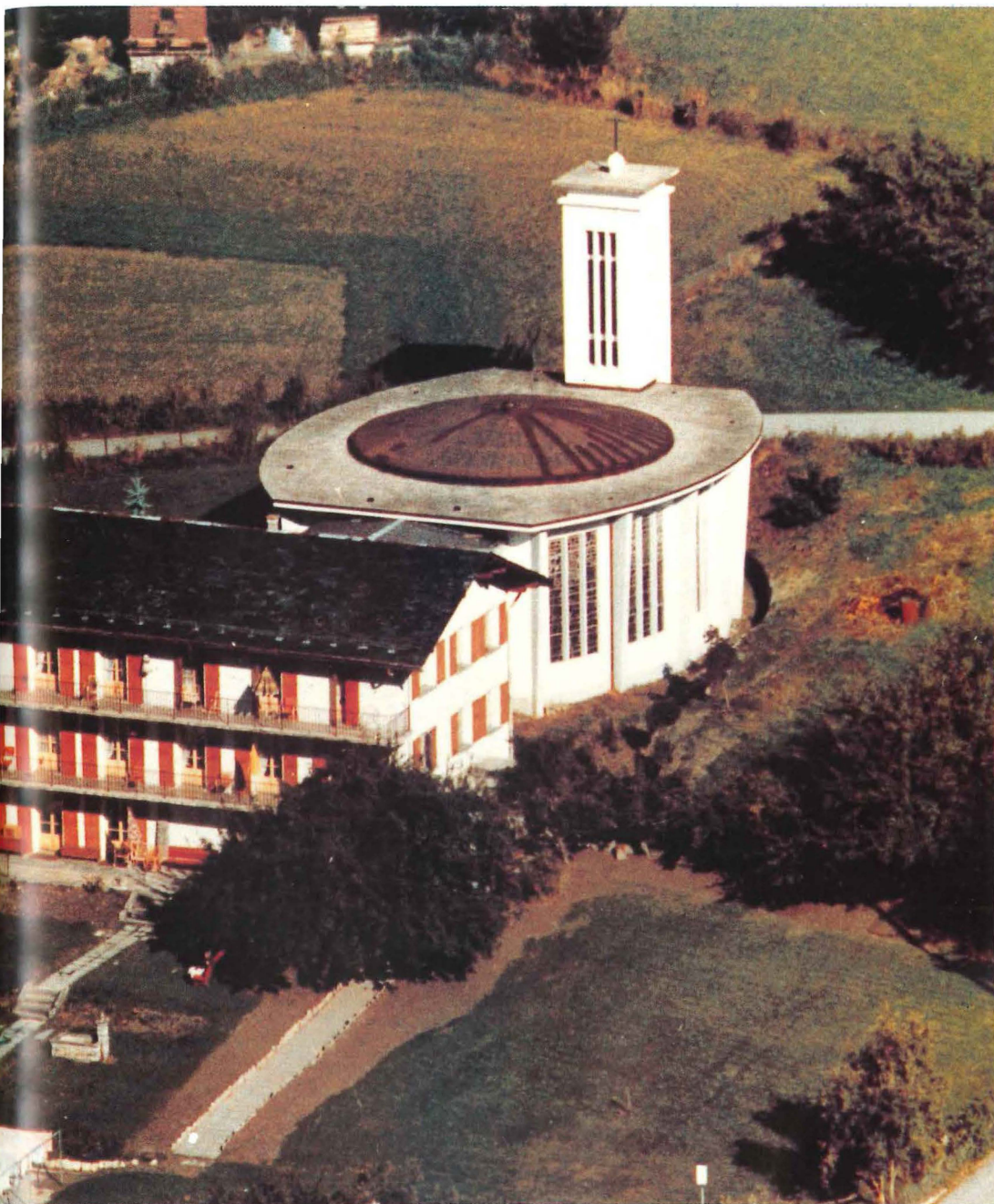
Fr. 4'300'000.- Confédération
Fr. 4'300'000.- Etat du Valais
Fr. 2'000'000.- communes du district

Fr. 1'500'000.- LIM
Fr. 2'500'000.- fonds propres
Fr. 400'000.- à emprunter¹⁰

L'Entremont n'a jamais vraiment oublié que ses terres allaient jadis jusqu'au Durnand et que Bovernier faisait historiquement partie du district. Détachés en 1815 pour rejoindre Martigny, les Boverniers aussi se demandent parfois ce qui leur a pris... On se fait donc encore des politesses. Et l'on s'invite. LA PROVIDENCE, en l'occurrence leur demanda s'ils voulaient s'associer aux six autres communes. Elle



L'ensemble de LA PROVIDENCE, tel qu'il fut de 1976 à 1987.



enregistra une réponse négative en janvier 1987 et l'on prit, alors, la décision définitive de réalisation.¹¹

Cinq années de travail

Surface portée à 7300 m², droits de passage négociés, en attente des autorisations de construire, on donna le 27 octobre 1987 le premier coup de pioche pour la mise en place des pavillons qui allaient abriter durant les années 88, 89 et 90 les pensionnaires du bâtiment principal. Il furent 53, le 28 mai 1988, aidés des brancardiers bagnards, à déménager vers des baraquements qui pour être provisoires n'en étaient pas moins tout neufs et de confort suffisant.

Partis en mai 88 ils allaient revenir à Noël 90...

Entre temps, les bâtiments construits de 1926 à 1953 étaient détruits, le terrain excavé et le nouvel immeuble élevé. Pour l'histoire, signalons qu'il était sous toit à la fin de l'automne 89 et qu'on y travailla durant tout l'hiver. Le chantier avançait dans de bonnes conditions, les délais furent respectés avec d'inévitables bavures et toute LA PROVIDENCE s'y établit le 18 décembre 1990. La construction du corps principal, combiné avec un abri de protection civile, avait duré deux ans et demi.

34 Selon la planification étudiée par MM. André Salamin et Gérard Fellay, dès que les pensionnaires occu-

pèrent la nouvelle Maison, ils y furent rejoints par ceux qui n'avaient pas quitté l'infirmerie; le déménagement de celle-ci achevé et le matériel évacué, on s'attaqua à ce bâtiment. Construit en 1957, développé en 1975, il semblait aux premières semaines de 1991. Les cinq étages de l'immeuble s'élevèrent au cours de l'année, le toit était posé en automne et les fenêtres fermées pour les grands froids. L'année 1992 allait permettre l'achèvement des travaux intérieurs auxquels toutes les entreprises s'activèrent. La conjoncture était morne et le manque de travail dont on se plaignait cette année-là eu de bons effets sur l'avancement des travaux.

A l'heure où ces lignes sont écrites on peut déjà estimer que la deuxième étape sera achevée en 1992.

L'œuvre

Le projet réalisé n'a laissé en place que la chapelle et le chalet. Il a repris la forme générale des anciens bâtiments tels qu'ils s'étaient ajoutés bout à bout, au fur et à mesure que les besoins et les moyens le permettaient. Mais l'architecte pouvait cette fois donner à l'ensemble l'unité qui lui manquait.

Si l'on essayait de définir les caractères de l'œuvre, on la dirait lumineuse et aérée. Malgré son volume elle n'écrase point et les extérieurs finement dessinés ne font qu'en augmenter l'agrément. Intérieure-

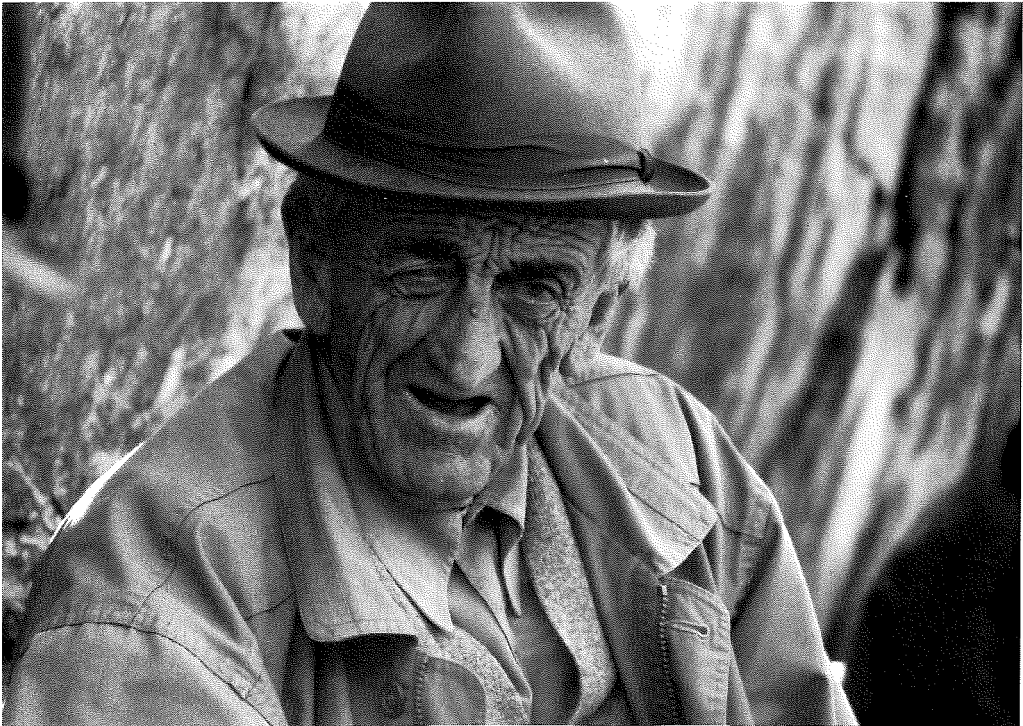
ment, le bois et la couleur habillent chaleureusement le béton. Le confort est discret et si luxe il y a, il n'est point tapageur.

Le financement

Il n'est jamais aisé de donner un devis exact des travaux que l'on envisage. On peut demander aux architectes des estimations voisines de la réalité mais l'expérience montre combien il est difficile de s'y tenir absolument. Dans l'histoire de LA PROVIDENCE, on a pu voir la

chapelle coûter 90% de plus que son devis et l'infirmierie devisée Fr. 600'000.- revenir finalement à Fr. 1'107'493.-

La nouvelle PROVIDENCE était devisée 15.6 millions en 1986, si l'on tient compte dès le début d'une démolition complète de l'infirmierie décidée un peu plus tard. Les adjudications successives s'élevèrent à 17 millions et, en tenant compte des augmentations officielles du prix de la construction, devaient être facturées 19.5 millions. Cependant, un certain nombre de travaux nou-



Il est des pensionnaires qui aiment les abords de la Maison. En voici un, que le soleil n'effraie pas, adossé au rocher pyramidal du levant.

(Photo Alphonse Darbellay)

veaux ainsi que des équipements plus coûteux que prévus porteront à 21 millions le coût final de l'œuvre. Il faudra ajouter à ce montant des intérêts intercalaires de l'ordre de 700'000 francs. On peut donc dire que le dépassement de la nouvelle construction s'élevant de 19.5 à 21 millions est de 7.7%.

Les deux interventions des communes d'Entremont

Lorsque les intentions de 1985 dépassèrent les 10 millions, les responsables se dirent que le solde leur était une charge trop lourde. Par l'intermédiaire du préfet, ils prirent contact avec les communes du district leur demandant, le 23 avril 1985, de se déterminer sur le principe d'une participation. Les présidents entendirent une nouvelle fois Adrien Morend, le 22 juillet 1986, à Champex, et acceptèrent le 3 septembre à Bourg-Saint-Pierre une participation de 2 millions; la répartition entre les communes, opération toujours délicate, se fit sur la base de deux critères, la population et la capacité financière des communes. Bagnes, siège de l'œuvre majora de près de 2% sa part et l'on se répartit la somme à payer en cinq annuités de la manière suivante:

Bagnes 60% 1'200'000.—
Bourg-St-Pierre 2.55% 51'000.—
Liddes 4.95% 99'000.—
Orsières 19.6% 392'000.—
Sembrancher 5.45% 109'000.—
Vollèges 7.45% 149'000.—

Cette participation, contresignée finalement le 21 octobre 1987 à Montagnier, allait justifier la présence des communes dans les organes de LA PROVIDENCE. Elle se fera de deux manières dès la constitution de la fondation: chaque commune aura un délégué au Conseil de fondation et le Comité de direction comprendra trois membres désignés par les communes, un par Bagnes et deux par les représentants des cinq autres communes au conseil de district.

La deuxième intervention des communes d'Entremont devint nécessaire, en 1991, quand on connut avec assez de précision le coût final de la construction. Il n'était pas sage de laisser à la Fondation la charge d'une trop lourde dette. Informés avec précision de la situation financière, le 14 octobre 1991, les présidents d'Entremont acceptèrent de souscrire pour le compte de l'œuvre un emprunt de 4 millions auprès du Fonds des communes suisses et d'envisager la reprise par elles, à la fin des travaux, des trois quarts de cet emprunt.

Ceux qui font marcher la Maison

A quoi servirait d'investir des montants de cette importance si l'exploitation en était par la suite défec-tueuse? Si le service aux vieillards n'était pas tel que nous le voulons, attentif, aimant, fraternel? Mais il est juste de relever dans ce domaine au fil du temps une amélioration qui tient notamment à un personnel plus nombreux et mieux formé.

Voici quelques chiffres qui disent bien cette évolution. Pour 110 pensionnaires, il y avait, en 1955, 4 sœurs et 8 domestiques. Cinq ans plus tard, on comptait 6 sœurs et 11 aides. Les aides demeuraient une dizaine pendant les années 60-70 tandis que les sœurs atteignaient en 1965 leur communauté la plus importante avec 9 religieuses. C'est alors que le président Maurice Gard disait dans son Rapport annuel: «*Si, malheureusement un jour, nous devions nous priver des services de nos bonnes sœurs, la situation financière s'en trouverait de suite alourdie, soyez-en sûrs.*» Il est vrai que celles-ci recevaient alors un pécule mensuel de 150 francs pour une présence de tous les instants.

La masse salariale signe de la double augmentation du personnel laïque et des rétributions a passé de 20'930 fr. en 1962 à 147'400 fr. en 1975 pour s'élever, en 1991, à plus de 2 millions de francs et représenter par pensionnaire une charge de 60 francs par jour!

Avec 60 employés et deux sœurs en âge de retraite, seule demeure aujourd'hui de la communauté des sœurs de saint Vincent de Paul, la directrice Sr Janine.

Notes:

- 1 Pro 18, p. 11, séance du 27 mars 1984.
- 2 Pro 18, p. 11, séance du 27 mars 1984.
- 3 Pro 18, p. 12, séance du 16 avril 1984.
- 4 Pro 18, p. 16, séance du 11 mai 1984.
- 5 Pro 18, p. 18, séance du 20 juin 1984.
- 6 Pro 18, p. 20, séance du octobre 1984.
- 7 Pro 18, p. 26, séance du 1er février 1985.
- 8 Pro 18, p. 17, séance du 6 mars 1985.
- 9 Pro 18, p. 32, séance du 8 avril 1985.
- 10 Pro 18, p. 50, séance du 9 octobre 1986.
- 11 Pro 18, p. 52, séance du 26 janvier 1987.



Vieille dame au visage buriné par les durs travaux des champs. Il est venu le temps du repos, des journées parfois longues qu'éclairent les visites bienvenues.

(Photo Alphonse Darbellay)

La croissance

1926 1ère construction pour
30 femmes

1927 Aménagement du 2ème
étage et des combles

1933 Chauffage central

1935 Construction d'une

grange, étable, remise,
poulailler

1940 2ème construction: suite
du premier bâtiment, pour
hommes

1953 3ème construction. Achè-

vement de l'aile est, dite annexe pour pensionnaires payants. Nouvelle chapelle
1957 4ème construction: villa annexe
1960 Ascenseur
1962 5ème construction: chapelle extérieure

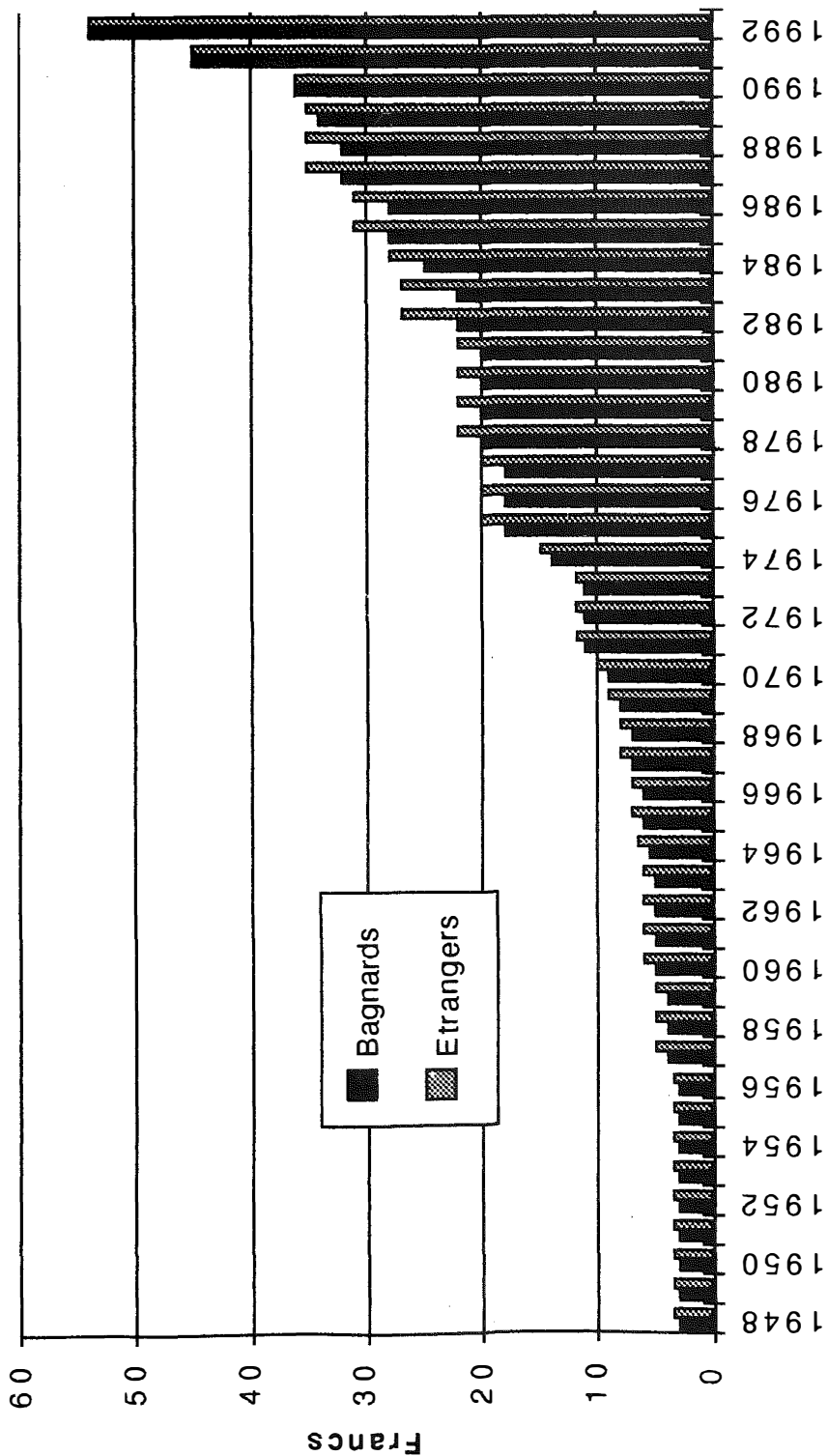
1971 Réfection de la cuisine; réfectoire
1976 6ème construction: infirmerie
1981 7ème construction: chalet
1988 Nouvelle construction, début des travaux
1992 Nouvelle construction achevée

C'est encore en les écoutant qu'on peut se souvenir que la langue d'ici n'était point jadis le français mais un patois franco-provençal si typé qu'il différait même de Bagnes à la Vallée d'Entremont.

(Photo Alphonse Darbellay)



TARIF JOURNALIER MINIMUM 1948-1992



PÉRÉGRINATION ÉTYMOLOGIQUE AUTOUR DE L'HÔPITAL

On ne peut aborder les questions générales d'assistance sans se heurter au mot «*hôpital*». Le lecteur un peu attentif s'aperçoit tout de suite que le terme ne désigne pas toujours le même objet et qu'il y a eu une histoire du mot à côté de l'histoire des institutions qui s'y réfèrent.

Il faut donc éclairer notre vocabulaire.

Comment désigne-t-on au Moyen Age cette maison qui, dans le village principal d'une paroisse, sert à l'hébergement de ceux qui sont dans la nécessité: pèlerins, vagabonds, pauvres, mendiants? Les documents attestent couramment le terme «*hospitale*» ou «*domus hospitalis*», mais ils précisent d'ordinaire «*hospitale pauperum*». C'est donc l'hôpital des pauvres.

Il faut par conséquent ôter du terme hôpital tout connotation médicale trop poussée. Certes, on y devait donner des tisanes ou appliquer si nécessaire quelque emplâtre, mais pas plus qu'à la maison.

Par influence savante, un autre mot est apparu dès l'époque mérovingienne, c'est un mot grec que les notaires utilisèrent dans leurs actes aussi longtemps qu'ils écrivirent en latin. C'est le cas à Orsières, où la quasi totalité des documents qui se réfèrent à l'hôpital du lieu, le nom-

ment «*xenodochium*», ce qui signifie la maison de l'étranger et montre bien la cause première de son érection: l'hébergement des passants. Mais le mot ne débordait pas des parchemins.

Là où la population était importante, dans les villes en particulier, les pauvres qui venaient à l'hôpital et dont on entendait s'occuper spirituellement et matériellement, y apportaient leur besace de misères. On est souvent pauvre et malade. Malade parce que pauvre peut-être; en tout état de cause pauvre parce que malade... Très vite les religieux qui ont ouvert leur hôpital près de l'église cathédrale distinguent ces pauvres et l'on voit défiler sous la plume de leurs scribes les *infirmi*, *debiles*, *aegrotantes*, *jacentes*, *languentes*, bien différents des voyageurs qui transitent, *les transeuntes*.

Il faut une concentration importante de population, une grande ville, pour que les soins médicaux justifient l'affectation d'une maison réservée. Ancêtre de notre actuel hôpital, il s'appelait Hôtel-Dieu.

Dès la Renaissance, et signe de son paganisme, le pauvre est politiquement considéré comme une erreur du système. Il ne doit plus y avoir de pauvres: ou bien ce sont des paresseux, il faut alors les faire travailler; ou bien ce sont des vagabonds incorrigibles et il faut les enfermer. Si bien qu'on verra, au XVIII^e siècle surtout, l'hôpital devenir une maison de force fermée comme une prison. Le terme prend alors une

consonance pénible et aller à l'hôpital devient synonyme d'irréversible condamnation. Le terme hospice ne semble pas participer de la même déréluction. Aussi ne faut-il s'étonner de lire en 1789 que le terme hospice «*ne répugne pas comme le titre d'hôpital (car) les noms d'hôpital ou d'Hôtel-Dieu sont devenus avilissants et ne servent qu'à éloigner, par un sentiment naturel, tous les sujets qui ont le plus besoin de secours et d'assistance.*»

C'est dans ce contexte que les hôpitaux de l'ancien temps sont alors débaptisés et que l'Hôtel-Dieu de Paris devient pour quelques années : Le grand Hospice d'Humanité... Mais l'œuvre de la révolution, en matière d'assistance, sera surtout derrière la façade des mots de piller les possessions hospitalières pour alimenter le Trésor public et financer les guerres. Les calculs ont été faits si bien que l'historien «*considère généralement que les pauvres ont perdu les trois cinquièmes de leur patrimoine. Les meilleurs domaines étant bien entendu vendus les premiers.*» Mais les pilliers étaient pleins de bonnes intentions comme l'un d'eux, en mission dans le Pas de Calais qui s'écriait : «*...Si, la Révolution finie, nous avons encore des malheureux parmi nous, nos travaux révolutionnaires auront été vains.*» On a donc pu dire qu'en France, jamais, même aux heures les plus sombres de la guerre de Cent ans, la situation hospitalière n'avait été si catastrophique.

L'époque révolutionnaire avait rejeté le mot hôpital croyant ainsi exorciser la pénible réalité de la pauvreté et de la maladie. Mais le mot

est revenu en force à l'époque moderne avec l'extraordinaire développement de la médecine et il est réservé désormais à un lieu où l'on se préoccupe en priorité de lutter contre la maladie.

Application locale de cette fluctuation des mots, le Grand-Saint-Bernard n'est pas connu sous le nom d'*hospice* avant le siècle dernier. Publiés en 1789, «*les Essais historiques sur le Mont-Saint-Bernard*», première étude de langue française sur ce sujet, parlent tout au long et uniquement de l'*hôpital* du Mont-Joux. Mais cet hôpital n'était que le plus prestigieux de la route du Mont-Joux. De part et d'autres ils s'échelonnaient dans toutes les paroisses avec des charges très précises. Celles de l'hôpital de Fontainte, situé immédiatement au sud du Grand-Saint-Bernard, donne une bonne idée du rôle qui était imparti à ce genre d'institution. La copie consultée, citée par Marguerrettaz, date de 1782 :

1. Faire célébrer annuellement quatre messes.
2. Donner à l'évêque annuellement 2 livres de poivre et 2 setiers de blé.
3. Donner aux marronniers de St-Rhémy et Etroubles 8 quarterons de vin et 8 pains.
4. Fournir une bouteille de vin et du pain en suffisance aux pauvres voyageurs passant «en cette circonstance de l'ouverture de la route».

5. Recevoir à St-Rhémy les pauvres pour une nuit et leur donner une écuelle de soupe, une livre de pain, une demi-livre de fromage, un verre de vin.
6. Maintenir 2 lits à St-Rhémy pour les passants, de la Saint-Martin (11 novembre) à fin mai.
7. Procurer un moyen de transport aux infirmes entre le Grand-Saint-Bernard et Saint-Rhémy.
8. Placer et maintenir les perches du chemin d'hiver.
9. Assurer l'entretien des biens.

Du côté des ancêtres...

Les hôpitaux d'Entremont

Si la criminalité a commencé avec Caïn dans l'humanité marquée par la faute originelle, la pauvreté a vraisemblablement suivi à la troisième génération déjà. C'est une supputation point trop fantaisiste puisqu'elle repose sur une observation commune aux multiples sociétés humaines: toujours, au cours de l'histoire, la misère a côtoyé l'opulence. Le Christ a assuré ses disciples qu'il y aurait toujours des pauvres parmi eux (Marc, 14.7) et nulle civilisation ne supprima la misère; le XX^e siècle en a même conquis la palme car c'est à notre époque seulement qu'on a pu voir un système totalitaire la généraliser sous prétexte de bonheur égalitaire.

Cette misère, cette pauvreté présente à toutes les époques de l'his-

toire, comment les sociétés humaines s'en sont-elles souciées?

Vertu naturelle, l'hospitalité est une pratique commune aux peuples de l'antiquité. Les Grecs recevaient l'étranger sans lui poser de questions; les Romains et les Barbares l'honoraient. L'Islam crée le caravansérail pour l'asile des voyageurs. La loi de Moïse prescrit l'hospitalité et fait de l'étranger, comme du lévite, de la veuve et de l'orphelin, le bénéficiaire de la dîme. (Deut. 26, 12)

Mais l'hospitalité demeure une affaire avant tout privée. Le temple de Jérusalem n'encombre pas ses avenues d'asiles protecteurs et, si les vestales romaines veillent à entretenir le feu perpétuel gage de la bienveillance divine, elles cultivent une noble oisiveté et ne s'épuisent pas dans les dispensaires. Les empereurs romains sont attentifs à soigner leurs soldats, mais eux seulement, dans des infirmeries militaires où les émules de Galien illustreront une science chirurgicale déjà bien avancée.

Dans les textes du Moyen Age que la recherche historique nous livre, il est très tôt question d'hôpital. Véronique Pasche¹ cite de nombreux testaments lausannois du XIV^e siècle qui affectent des legs à divers hôpitaux, souvent à l'hôpital du Mont-Joux. On y voit en l'occurrence appeler hôpital une institution qui existe toujours et que nous nommons hospice. Cela nous permet de penser que l'hôpital moyenâgeux ressemblait

fort à ce que l'on comprend sous le nom d'hospice. Les religieux voués à la desservance de ces maisons étaient couramment appelés hospitaliers puisqu'ils y exerçaient en priorité l'hospitalité.

Je vais tenter de répondre à trois questions :

A quand remontent les premiers hôpitaux ?

Quels genres de services y rendait-on ?

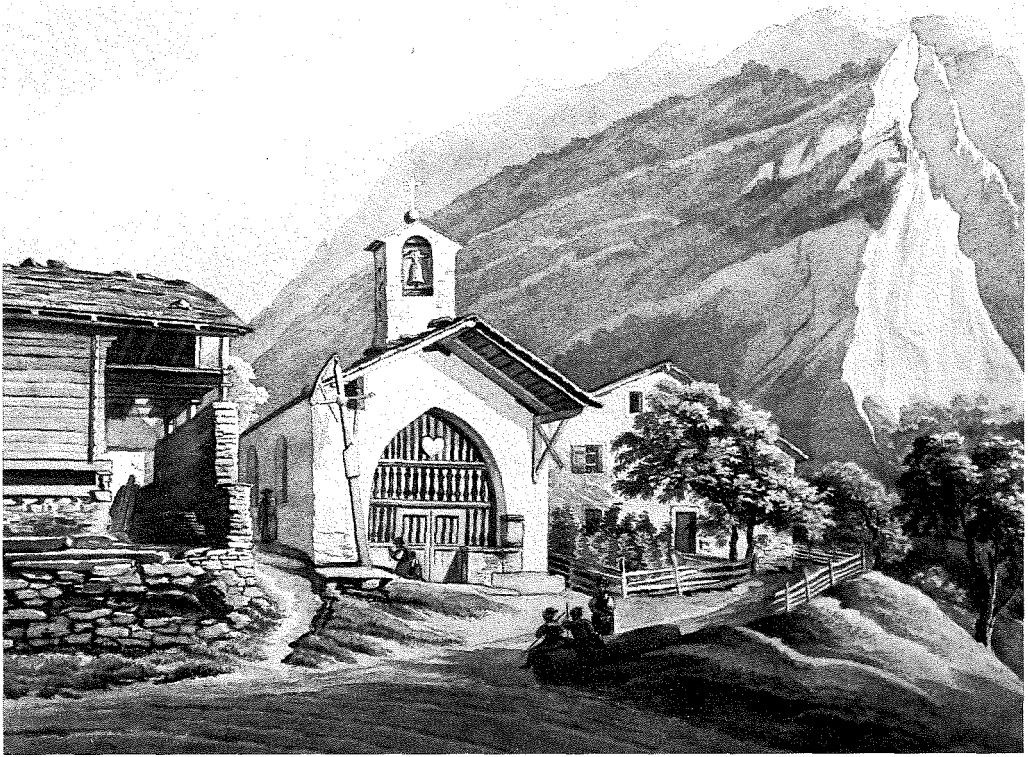
Quel fut le réseau hospitalier de notre région ?

D'une récente étude² qui fait le point des connaissances actuelles sur la question, il ressort que l'hôpital ou xenodochium est né dans les Églises orientales, au cours des premiers siècles. Ce fut l'objet d'un décret conciliaire qui en exigeait l'érection dans toutes les villes³. L'auteur qui nous le rappelle néglige la piste latine. C'est pourtant dans les diaconies romaines extrêmement actives malgré la persécution impériale qu'on voit s'organiser la prise en charge des pauvres et c'est à Rome que Fabiola ordonnant les secours aux nécessiteux crée le véritable premier hôpital. Y en eut-il en Gaule, avant 500 ? C'est possible mais c'est après cette date qu'ils s'y développèrent suivant un mouvement général qui remonte le Rhône et la Saône ne fécondant que les terres libérées de l'arianisme. Influence orientale, connaissance du droit romain des fondations, paix religieuse, en sont les composants majeurs. Assumés d'abord par les évêques comme une de leurs missions prioritaires, ils

seront avec le développement du monachisme une annexe des couvents. En Germanie et dans les Alpes, on les verra apparaître dans une phase ultérieure, à l'époque carolingienne.

Avant le IX^e siècle, il n'est pas vraisemblable d'imaginer en Valais un autre hôpital que l'hôtellerie d'Agaune, attestée au Ve déjà. Je suis enclin à penser que c'est à la volonté politique de Charlemagne, relayée par un clergé docile sur lequel il veillait avec attention, que nous devons, non seulement l'hôpital de Bourg-Saint-Pierre, mentionné en 859⁴, mais aussi ceux qui s'échelonnent, à Liddes, Orsières, Sembrancher et Martigny⁵. Tous sont situés sur la route, ce qui est signe de leur première vocation : être la maison des étrangers. S'ils ne sont pas attestés avant le X^{IV}e siècle (Liddes 1330, Martigny 1340, Orsières 1349, Sembrancher 1365) c'est parce que les archives communales ne remontent guère au-delà. Mais nul ne peut ignorer que dès 1050, le légendaire brigand Procus qui régnait sur le haut de la montagne fut chassé par Bernard de Monthon et l'hospice créé, ou reconstruit.

Ces hôpitaux possédaient des biens, recevaient des legs et offraient aux passants le gîte et le couvert, prestation qu'on appela plus tard « la pas-sade » et qui s'est donnée jusqu'au milieu du XX^e siècle. Mais on s'y préoccupait aussi des pauvres de l'endroit, si bien que l'hôpital était chargé d'acquérir et de distribuer, aux jours prévus, le sel et le pain.



*En parti caché par un pommier et la chapelle Notre-Dame des Sept Joies, l'Hôpital de Sembrancher, actuellement Tribunal de l'Entremont. C'est ainsi que le virent les voyageurs des XVIII^e et XIX^e siècles.
Sépia original, signé de Murali, daté 1829. Dimensions 27/39 cm
Collection du Musée régional, Praz-de-Fort.
(Photo R. B.)*

Celui de Martigny avait 12 lits à disposition des pauvres qui, sauf nécessité, ne devaient y dormir qu'une nuit. Beaucoup cependant y séjournèrent, y moururent même et furent ensevelis par les soins de l'hospitalier dans l'enceinte de l'institution⁶. Les porteurs de maladies contagieuses n'y avaient pas accès, il y avait pour eux la maladrerie. L'hôpital de Martigny, voué à saint Théodule, ne paraissait cependant plus remplir sa mission en 1750, quand le Conseil communal constatait que *«bien loin d'être une maison de charité pour le secours des vrais pauvres, (il) ne servait que de retraite à la canaille, laquelle y passait des saisons entières (...) tandis que les pauvres passants y pouvaient à peine obtenir le couvert et (...) que l'hospitalier ne songeait qu'à (...) tirer l'argent des pauvres par la vente de son vin.»*⁷

Sur l'évolution des institutions et le destin des bâtiments hospitaliers de l'Entremont, il faut dire que l'hôpital du Grand-Saint-Bernard s'est maintenu dans la fidélité à sa mission. Ceux de Liddes et de Bourg-Saint-Pierre ont été acquis par des privés. Celui d'Orsières devint Maison de commune, tandis que celui de Sembrancher donnait asile au Tribunal d'Entremont et gardait seul, parmi les autres, son caractère de Fondation.

Pour donner une idée de la fortune que pouvaient posséder ces hôpitaux, il suffira de retenir l'exemple d'Orsières. L'inventaire précis de ses biens fut dressé en 1848. Outre une vingtaine de parcelles de prés et de

champs mesurant 12'245 m², il possédait 226⁸ écus qu'il avait prêtés en 71 obligations. Cela peut représenter un demi-million en argent de notre époque avec un revenu annuel de vingt-cinq mille francs si l'on admet qu'il fallait alors deux journées d'ouvrier pour gagner un écu...⁸

L'exercice de la charité

Mise à part l'assistance que se donnaient mutuellement les membres d'une famille, comment les communautés entremontantes se soucièrent-elles de leurs miséreux ?

Si l'on parcourt le catalogue des archives bagnardes pour y glaner les documents qui se rapportent à la charité publique on fait une bonne moisson. Le premier parchemin conservé, daté de 1324, y est résumé de la manière suivante :

*«L'abbé de Saint-Maurice Bartholomeus donne en emphytéose perpétuelle à la confrérie du Saint-Esprit de Bagnes, la maison abbatiale avec ses dépendances à condition de maintenir le bâtiment qui est en ruines et de payer 12 livres d'or d'introge et 7 sols mauriçois annuellement à la Saint-Martin.»*⁹

Il existait donc alors, à Bagnes, une confrérie du Saint-Esprit assez importante pour recevoir, dans une sorte de location perpétuelle, l'immeuble le plus important de la paroisse. Or cette confrérie n'est pas une institution locale, elle existe en

PÉRÉGRINATION ÉTYMOLOGIQUE AUTOUR DE L'HÔPITAL

Il est rare que même au soir de la vie le vin ne réjouisse pas le cœur de l'homme.
(Photo Alphonse Darbellay)



bien d'autres lieux et a depuis le Moyen Age la tâche particulière de pourvoir aux besoins des pauvres. Cette confrérie reçoit des legs et des dons, plus encore des reconnaissances qui lui valent des revenus annuels garantis par des biens hypothéqués. Elle acquiert des biens et en vend comme elle revendra en 1536 à la commune la maison abbatiale sise près du pont¹⁰.

C'est le revenu de la confrérie, fruit de la générosité des gens, qui est distribué aux pauvres chaque année. Un acte de 1658 nous le montre bien : «*Jean Baillifard de Bruson, citoyen et marchand sédunois, fait donation de la somme de 300 florins petit poids de la monnaie d'Entremont, dont le cens annuel doit être distribué aux pauvres de la vallée de Bagnes, la veille de la Saint-Jean-Baptiste.*»¹¹

C'est donc un intérêt de 15 florins qui allait être distribué dès lors le 23 juin.

La société de bienfaisance qui gère ces moyens mis à sa disposition est encore là au siècle dernier. Mais on constate alors que d'autres associations se sont constituées : «*confrérie de la Mission*» et «*pieuse confrérie des pauvres*» apparues au 18^e siècle, cette dernière se subdivisant en «*grande*» et «*petite confrérie des pauvres*» au 19^e siècle : il y a alors abondance dans la charité¹².

Mais les institutions charitables comme toutes les œuvres humaines connaissent des heures plus tristes. C'est aux autorités qu'il appartient

de redresser les voies tortueuses. C'est ainsi que les archives de Bagnes ont conservé un mandat que rédige en 1629 l'abbé de Saint-Maurice pour reprocher aux syndics de Bagnes «*une certaine distribution de seigle faite à la confrérie du Saint-Esprit à la fête de la Pentecôte, indifféremment aux riches et aux pauvres, ces derniers se trouvant ainsi mal partagés,*»¹³

Mais ce n'est là qu'accident de parcours et les pauvres à des dates régulières reçoivent de la nourriture, le plus souvent du sel et du pain. La confrérie cependant n'a pas que le souci philanthropique ; elle songe au salut de ses membres et se montre exigeante à leur égard. On n'en fait pas partie seulement pour administrer un bénéfice mais pour pratiquer soi-même, de ses biens, la charité envers ces nécessiteux qu'on appelle souvent «*les pauvres du Christ*». Plus étonnamment le recteur de cette confrérie est dit «*recteur des pauvres Christs à Bagnies*»¹⁴. Il est ainsi vraisemblable que, répartis à travers la paroisse, les confrères aient eu la charge de veiller personnellement au secours de tel ou tel pauvre. Ceux-ci étaient connus dans la communauté et ils devaient être secourus plus souvent qu'à quelques distributions annuelles.

Combien étaient-ils ces paroissiens soucieux du secours des pauvres ? Une brève lecture du document P 177, liste dressée en 1585 avec nom et prénom de confrères vivants et morts, permet d'en compter environ 450. Les défunts dont le nom est précédé d'une croix ne sont pas en si

grand nombre qu'ils ne permettent d'imaginer une confrérie forte, de deux à trois cents membres.

C'est dire qu'ici comme dans toute la chrétienté l'Eglise savait rappeler à ses fidèles que l'amour voué aux moindres d'entre les frères était hommage à Dieu. Et à Bagnes comme ailleurs on sut trouver, à la mesure du temps et des moyens disponibles, les solutions les meilleures pour venir au secours des nécessiteux.

Les ouvrages consacrés à nos diverses communes entremontantes permettent de constater l'existence de ces confréries dans plusieurs paroisses. A Liddes, en particulier, c'est le 26 août 1391 qu'un paroissien lègue des biens à la confrérie et à l'hôpital¹⁵. Un autre fait de même en 1439, mais il est ici précisé qu'il s'agit de la confrérie du Saint-Esprit¹⁶

A Orsières, c'est l'hôpital qui *«est chargé des diverses besognes caritatives. Ce sont les recteur de l'honorable maison qui distribuent aux pauvres les trente quartanes de fèves que la communauté reçoit une fois l'an à Sembrancher de la Maison du Saint-Bernard»*¹⁷.

Le chanoine Pellouchoud le précise pour Sembrancher: *«A l'hôpital se rattache la confrérie du Saint-Esprit, de fondation aussi ancienne que l'hôpital lui-même, témoin en soit le même Jeannod ou Jean Girod de la Place que nous avons déjà cité. Par son testament de 1365, il fait une donation à ladite confrérie comme il en a fait à l'hôpital et à diverses maisons religieuses.»* Il y a lieu de lire cet auteur plus avant pour

découvrir une fondation particulière dont l'idée semble avoir inspiré certaines œuvres contemporaines comme le crédit agricole. *«Il existait une autre fondation importante qui disparut en 1850. Elle remontait à 1581. Elle était due au curé Amédée Nigri et portait le nom de «Bled de l'arche». Ce curé généreux s'était engagé à donner à la bourgeoisie 40 sacs de seigle pris sur les dîmes qu'il percevait pour être distribués, en priorité, aux bourgeois pauvres de la paroisse et, dans certains cas, aussi à ceux de Bovernier ou à d'autres voisins en cas de nécessité. Ce blé devait être tenu en réserve et livré en prêt pour un an ou deux à charge de le rendre en nature de façon à reconstituer la réserve. En cas de disette, le conseil pouvait mettre ce grain en vente, «moyennant que tout l'argent provenant de la vente soit mis à empletter du seigle dans une année d'abondance»*¹⁸.

La donation de Mme Mergen-Deléglise, faisant obligation à sa destinataire de construire une maison pour les pauvres est à situer dans la ligne séculaire des œuvres de chrétienté.

Au-delà des monts...

Les hôpitaux en Vallée d'Aoste

Au départ du Grand-Saint-Bernard, les hôpitaux construits pour assurer le gîte des pèlerins se suivaient régulièrement jusqu'à Ivree. La distance qui les séparait les uns des autres était modeste, variant de 4 à 10 km. Chaque paroisse était le siège d'une confrérie du Saint-Esprit qui assurait la bonne gestion de ces relais charitables.

Selon Marguerettaz¹⁹, il faut remonter à Gontran, vainqueur des Lombards en 576 pour voir à la fois restaurer la cathédrale d'Aoste et l'hospice catholique qui pourvoyait au passage des Alpes²⁰. Mais en Vallée d'Aoste, comme en Valais, c'est au XIII^e siècle qu'on vit se constituer juridiquement les hôpitaux qui allaient durer jusqu'au XIX^e

Suivant la route de Savoie dite royale, le voyageur pouvait faire étape à Fonteinte, - de funtibus tinctis - hôpital dédié à la Bienheureuse Vierge Marie et fondé vers 1250 par l'évêque Pierre de Bosses. Cet hôpital avait la charge de la route, viérie ou marronage, mais il avait reçu du comte des privilèges insignes, droit d'affouage²¹ et libre paquage de douze vaches sans taxe. Il était placé sous la direction des chanoines d'Aoste qui en fournissaient le recteur.

Un second hôpital s'élevait à Saint-Rhémy. Dédié à Saint-Maurice, il avait disparu en 1870 et on le disait déjà ruiné en 1436. Plus ancien que le précédent, il tendait à faire double emploi et la communauté de Saint-Rhémy devait considérer comme suffisant l'entretien d'une maison d'hébergement sur son territoire²².

A Saint-Oyen, autrefois Sancti-Eugendi, la congrégation du Saint-Bernard a séculièrement exploité une ferme dite Maison de Mont-Joux. Dépossédés en 1752, les chanoines la rachetaient en 1862. C'est à leurs frais et chez eux que s'exerçait ici l'hospitalité. La présence de

religieux dans ce village eut sur la population une influence extraordinaire: à la fin du XVIII^e siècle, la commune comptait environ 300 habitants; mais, grâce à l'école que les chanoines y tenaient et à leur influence culturelle, elle fournissait alors à la Vallée d'Aoste une trentaine de prêtres, avocats et médecins!²³

Quelques hectomètres en aval, Etroubles abritait un hôpital de Saint-Nicolas fondé le 17 décembre 1317²⁴. Son recteur assurait le transport d'Etroubles à Saint-Rhémy; le dernier titulaire du poste fit en 1775 un inventaire des biens. La commune reçut en 1791 la maison délabrée; elle prenait dès lors la charge de l'hospitalité. A Etroubles qui faisait un peu office de chef-lieu, existait aussi un lazaret où l'on recevait les malades contagieux. Bâtiment public, il le demeure aujourd'hui étant devenu la caserne des douaniers.

Si dans le Valais la petite Dranse d'Entremont, bénéficiant de la célébrité routièrè, a imposé son nom du col à Martigny - belle victoire de l'histoire sur la géographie - il n'en va pas de même en Vallée d'Aoste. La route millénaire côtoie successivement trois cours d'eau aux noms différents: elle joue avec le torrent du Grand-Saint-Bernard, dit jadis Buthier, mais au nom aujourd'hui incertain; du grand virage de Bosses jusqu'à Gignod elle longe le torrent de l'Artanovaz qui vient du Grand-Golliat; de Gignod à Aoste enfin, elle accompagne le Buthier de la Valpeline...

Entre Etroubles et Gignod, la vallée se creuse et la route, qui suit à flanc de coteau, doit franchir à mi-distance une cluse profonde. Point stratégique, le roi Théodoric déjà y avait garnison²⁵. Le lieudit se nomme aujourd'hui encore Clusaz. Un hôtel vient d'y remplacer une modeste auberge. L'hôpital était ici un bénéfice ecclésiastique. Il était flanqué d'une chapelle dédiée à Sainte-Marie et Saint-Pantaléon et existait avant 1234. La ferme, qui en assurait la viabilité et dont l'état était encore satisfaisant en 1708, fut vendue en 1823 à un particulier. L'obligation d'assurer le transport des impotents jusqu'à Aoste au sud

et jusqu'à Etroubles au nord tombait. Cet hospice devait être célèbre à cause de son ancienneté car on le voit figurer dans la grande partie des testaments qui font des œuvres pies²⁶.

L'historien des hôpitaux valdôtains ne signalent plus rien jusqu'à la cité d'Aoste.

D'Aoste au Petit-Saint-Bernard

Du chef-lieu vers l'ouest les fondations se suivent nombreuses également: hôpital de Sarre auquel se substitue le couvent Sainte-Hélène

Une dévotion bagnarde

NOTRE-DAME DES ARDENTS

La modestie des moyens et le peu de soulagement que les grands malades avaient à espérer des médecins laissaient un vaste espace à l'espérance... La part de Dieu dans le soulagement des souffrances et la guérison des maladies n'était point disputée. On frappait beaucoup à la porte du ciel et le ciel ouvrait souvent pour honorer la divine promesse.¹

Rien d'étonnant dès lors qu'on invoquât les saints et qu'on les spécialisât en quelque sorte sur telle ou telle maladie. Rien d'étonnant non plus qu'on érigeât ici ou là telle chapelle où l'on pélerinait dans des buts bien précis.

Souvent, la vocation particulière du lieu remontait à un événement religieux dont on gardait la mémoire: apparition, miracle, souvenir d'un saint ermite.

C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire à Bagnes la chapelle des Vernays, dédiée à Notre-Dame des Ardents.

Le mot d'abord: ardent provient d'un verbe latin *ardere* qui signifie brûler. On le trouve souvent dans les noms de lieu, comme à Jurasse forêt du Val Ferret qui signifie forêt brûlée. Le français en a conservé par exemple l'ardeur qui est l'état brûlant de celui qu'anime une



*Sur son promontoire des Verneys, Notre-Dame des Ardents domine la vallée de Bagnes
(Photo François Perraudin)*

des moines de Cluny; hôpital de Villeneuve (au Très-Saint-Sacrement); hôpital de Liverogne à Arvier (à Sainte-Marie); hôpital de la Salle (à Saint-Thomas); hôpital de Morgex (à Saint-Marc); hôpital de la Balme, en amont de Pré-Saint-Didier (à Saint-Antoine puis Sainte-Madeleine); hospice du Petit-Saint-Bernard enfin sur le col du même nom.

Dans la cité

La ville d'Aoste, la cité comme on l'appelait souvent en Valais sans autre précision, était remarquable-

ment équipée en établissement de charité. Marguerettaz énumère l'Hôpital Mauricien au centre ville²⁷; l'Hospice de Charité au midi²⁸; l'Hôpital de Marchévaudan, près de la porte du couchant²⁹; l'Hôpital de Columpnis ou Nabusson, près de la porte Ferreria³⁰; l'Hôpital de Rumeyrans près de la ferme de Bibian appartenant au Grand-Saint-Bernard³¹; l'Hôpital de Saint-Ours en ville, le plus antique et le plus proche de l'évêché³². Ce dernier exerçait une très intense activité caritative; on faisait l'aumône chaque jour au cloître Saint-Ours à l'heure de prime; on y faisait du feu en hiver pour ceux qui

grande volonté, mais qui fut jadis au sens premier l'état de ce qui brûle.

Dans l'histoire de la médecine moyenâgeuse le mal des ardents occupe une grande place. On l'appelait aussi le feu sacré ou le feu de Saint-Antoine. C'était un mal horrible déjà connu des Grecs sous le nom d'erpès esthimenos et ceux qui en étaient atteints mouraient ou demeuraient estropiés. «*Le mal commençait par une tache noire qui s'étendait rapidement, causait une chaleur insupportable, desséchait la peau, pourrissait en fin de compte la chair et les muscles.*»²

C'est dans le Dauphiné voisin, au diocèse de Valence, que le culte de saint Antoine ermite connu dès 1090 un prestigieux développement et, de proche en proche, allait éclipser les autres saints de plus

moyenne stature. Il prenait le relais de la Vierge Marie invoquée la première et jamais vraiment oubliée. Les Annales de Flodoart rappellent comment elle fut invoquée dès 945 quand apparut la maladie en Ile-de-France et comment plusieurs Parisiens furent guéris.

Mais à Bagnes, nul ne devait s'aviser de détrôner Notre-Dame des Ardents. Nous n'avons pas de chronique qui vienne à la rescousse de notre ignorance, mais comment ne pas imaginer, venant de Bagnes et d'Entremont, de Nendaz et d'Iséables, les pèlerins claudicants priant pour leur guérison.

La chapelle actuelle fut édifée en 1950. Elle remplaçait en un lieu plus favorable un édifice de 1661 fort dégradé. Bien qu'on ne sache rien des époques antérieures, le nom même des Ardents impose

avaient froid; et on y distribuait du pain le dimanche de la Septuagésime; la quantité devait être considérable puisqu'on y consacrait 36 sacs de seigle. Enfin, pour les lépreux, il y avait sur la grand-route vers Saint-Christophe, une Maladière (chapelle Sainte-Madeleine) dont il est fait mention en 1317 et qui fut démolie vers 1450³³.

D'Aoste à Ivrée

Si l'on continue vers le sud et vers Rome par conséquent, les hôpitaux se dressent toujours dans les paroisses chrétiennes: à Quart, à Nus, à Châtillon et Saint-Vincent; à Montjovet, Verrès, Arnard, Bard, Donnas; et, aux portes d'Ivrée, l'Hôpital des XXI.

l'idée d'une création moyenâgeuse. La populeuse Bagnes comptait en 1339 déjà une population de 411 feux que l'historien estime à 2500 âmes environ³. C'est plus qu'il n'en faut pour ériger maints lieux de culte, hors l'église paroissiale.

Il faut bien reconnaître qu'en 1950 on ne souhaitait plus le mal à son prochain en lui disant: «*Que le feu de la Saint-Antoine t'arde!*» Aussi le curé de la paroisse, le vénéré chanoine Louis-Marie Ducrey, en même temps qu'il songeait à reconstruire cette chapelle, cherchait aussi à en renouveler l'appellation.

Il s'adressa à Paul Claudel pour lui demander une prière. L'écrivain s'excusa, manque de temps, mais approuva dans sa lettre une suggestion qui pourrait bien lui avoir été faite par le curé de Bagnes. «*A un moment donné on appelait les tuberculeux des embrasés. Pourquoi ne reprendrait-on pas pour eux ce beau nom d'Ardents(...)?*»⁴

Et Maurice Chappaz dit en écho: «*La tradition rajeunie des Vernays répond à nos besoins.*»⁵ Quant au curé de Bagnes, après avoir obtenu

en date du 24 juillet 1950 la bénédiction du pape Pie XII sur le nouveau sanctuaire, œuvre paroissiale de l'Année Sainte vouée plus particulièrement aux tuberculeux «*les Ardents modernes*», il fait imprimer en 1952 une sorte de dédicace ou est précisée que «*Notre-Dame des Ardents, Secours des malades*» doit être pour tous les malades, pour tous ceux qui souffrent, un refuge spirituel⁶.

Quittant les Ardents que torturait un mal dû, on le sait aujourd'hui, à l'ergot du seigle, passant aux tuberculeux nombreux encore en 1950, on ne risquait pas une désaffection de la chapelle en la destinant au secours de tous les souffrants dont on sait la race immortelle...

PÉRÉGRINATION ÉTYMOLOGIQUE AUTOUR DE L'HÔPITAL

Notes :

- 1 Mat., 7,7.
- 2 Assistance et Assistés, op. cit., p. 431 contribution Henri Tribout de Morembert.
- 3 Dubuis, op. cit., t. I, pp. 38-44.
- 4 Plaquette publiée en 1952 à la fin des travaux. Lettre du 16 septembre 1948.
- 5 Contribution à la Plaquette de 1952.
- 6 Petite variante sur la cloche, bénie le jour même de la consécration de la chapelle, le

4 mai 1952, par Mgr Adam prévôt du Grand-Saint-Bernard, pendant la vacance épiscopale de Sion: «Je suis Marie-Assomption, baptisée en 1952; ayant Auguste Ducrey et Jeanne Baillifard pour parrain et marraine - A Notre-Dame des Ardents, espoir des malades, j'appelle le peuple de la vallée de Bagnes.»

Louis Pellisser, agriculteur, célibataire, né en 1885, comme le dit sa carte d'identité, et dernier habitant des Vernays; décédé à LA PROVIDENCE.

(Collection LA PROVIDENCE)

<p>Nom <i>Pellisser</i></p> <p>Prénom <i>Louis</i></p> <p>Né le <i>6 mai 1885</i></p> <p>Originaire de <i>Bagnes</i></p> <p>Canton <i>Valais</i></p>	<p>Profession <i>agriculteur</i></p> <p>Etat civil <i>célibataire</i></p> <p>Domicile <i>Le Vernays, Bagnes</i></p> <p>Affectation dans les services auxiliaires de l'armée (Garde locale, pompier d'immeuble, etc.)</p> <p>Signature du titulaire <i>Pellisser Louis</i></p>
--	---



Établies par l'autorité compétente soussignée :
 Ausgestellt v. d. unterzeichneten zuständigen Behörde
 Rilasciato dall'autorità sottoscritta: *Pellisser*

Lieu, date, nombre, signature
 Ort, Datum, Stempel, Unterschrift
 Luogo, data, collo firma

Bagnes, le 6 août 1940

Notes: Les hôpitaux

- 1 Pasche Véronique, «Pour le salut de mon âme» Les Lausannois face à la mort (XIV^e siècle) Cahiers lausannois d'histoire médiévale, Lausanne 1989.
- 2 Jetter Dieter, Premières institutions pour pauvres et malades en Europe occidentale, Les hôpitaux au temps des Mérovingiens et des Carolingiens (481-751-987), trad. fr. R.B.
- 3 Nicée, 325. Cité par J.-B. Bertrand, Notes sur la santé publique et la médecine en Valais jusqu'au milieu du XI^e siècle, Saint-Maurice, 1940.
- 4 Moret-Rausis Louis, La vie d'une cité alpine Bourg-Saint-Pierre, Martigny, 1956, pp. 279-282.
- 5 Lattion Théo-Quaglia Lucien, Liddes à travers les âges, Liddes, 1984, pp. 238-240. Berthod René, Orsières ma commune, Orsières, 1983, pp. 163-165 et pp. 170-177. Pellouchoud Alfred, Essai d'histoire de Sembrancher, 1967, pp. 52-53. Farquet Philippe, Martigny, Martigny, 1953, pp. 186-190.
- 6 De nombreux ossements furent trouvés en 1894 quand on construisit une nouvelle maison en ce lieu : angle de l'avenue de la Gare et de l'ancienne rue des Hôtels. Farquet, op. cit. p. 186.
- 7 Farquet, op. cit. p. 188.
- 8 Archives communales d'Orsières, L 42.
- 9 ACB, Pg 1, 10 avril 1324.
- 10 ACB, Pg 107, 1er avril 1536.
- 11 ACB, Pg 192, 13 novembre 1658.
- 12 ACB, P 569, P 579, L 49.
- 13 ACB, P 251.
- 14 ACB, L 49.
- 15 Lattion et Quaglia, Liddes à travers les âges, 1984, p. 225.
- 16 Ibid. p. 226.
- 17 Berthod, Orsières ma commune, p. 171.
- 18 Pellouchoud, Essai d'histoire de Sembrancher, p. 53 et 55.
- 19 Op. cit.
- 20 Ibidem, p. 10
- 21 Droit de faire le bois de feu sur les forêts comtales
- 22 Ibidem, p. 31
- 23 Ibidem, p. 38
- 24 L'époque révolutionnaire avait rejeté le mot hôpital croyant ainsi exorciser la pénible réalité de la pauvreté et de la maladie. Mais le mot est revenu en force à l'époque moderne avec l'extraordinaire développement de la médecine et il est réservé désormais à un lieu où l'on se préoccupe en priorité de lutter contre la maladie.
- 25 Sans doute avant que, roi des Ostrogoths d'Italie, il ne participât, en 524, au premier partage de la Bourgogne.
- 26 Op. cit., p. 56
- 27 Fondé en 1773; 86 lits dont 18 pour les enfants; tenu par les Sœurs de la Charité.
- 28 Commencé à la Tour des lépreux, il s'étendit alentour; propriété de la Cité, il fut fondé en 1657 à l'usage des pauvres, des pèlerins et des enfants exposés.
- 29 Fondé vers 1300 et il fut donné en 1752 à l'ordre des SS. Maurice et Lazare et vendu à un privé en 1774.
- 30 Fondé vers 1220; hôpital des pauvres, des pauvres prêtres et des pèlerins, le conseil de ville s'y réunissait souvent avant 1400; remis en 1641 à une famille noble avec obligation de maintenir 4 lits, il fut absorbé en 1791 par la manse épiscopale.
- 31 Fondé vers 1150 par les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, il fut racheté par le Grand-Saint-Bernard.
- 32 Dit déjà «vieux hôpital au XIII^e siècle, il remonte au VII^e ou VIII^e siècle appartenant au chapitre.
- 33 Op. cit., p. 21, il en subsiste une pierre tumulaire de saint Grat († 810) encastrée dans le mur sud de l'église Saint-Christophe.

ANNEXE: LES RESPONSABLES

DIRECTRICES

1. 1926-1929 Melle Claudine Cretton

DE LA SOCIETE DES FILLES DU
COEUR DE MARIE, religieuses de Saint-
Ignace:

2. 1929-1933 Melle Joséphine Baeriswyl

3. 1933-1940 Melle Eugénie Deslarzes

DES FILLES DE LA CHARITE
DE SAINT VINCENT DE PAUL:

4. 1940-1945 Sr Marie Scherer

5. 1945-1953 Sr Louise Widder

6. 1953-1961 Sr Cécile Vorlet

7. 1961-1970 Sr Marguerite-Marie Vorlet

8. 1971-1983 Sr Cécile Vorlet

9. 1983- Sr Janine Arnold



*Moment vite oublié! C'est ainsi qu'apparut le site de Montagnier un jour de l'été 1988.
(Photo André Salamin)*

COMITES

PRÉSIDENTS:

1924-1933 Alexis Fellay
1934-1942 Edouard Carron, inspecteur
scolaire
1943-1949 Oswald Gard, boursier
communal
1949-1950 Cyrille Gard, juge-instructeur
1951-1983 Maurice Gard, préfet
1983- Adrien Morend, vice-président
de Bagnes

VICES-PRÉSIDENTS:

1924-1929 Camille Gard
1929-1939 Eugénie Gard
1939-1949 Théophile Fusay
1949-1988 vacance
1988- Xavier Vaudan

SECRÉTAIRES:

1924-1933 Eugénie Gard
1934-1939 Eugénie Deslarzes
1939-1940 Eugénie Gard
1940-1968 Aline Cretton-Gard
1968-1983 Louis Baillifard
1983-1988 Simone Fellay-Gard
1988- René Berthod

COMITE DE LA PROVIDENCE:

1942 12 membres
Gard Oswald, président
Fusay Théophile, vice-président
Cretton Aline, secrétaire
Sr Wydder Maria, directrice
Ducrey L.-Marie, curé de Bagnes
Baillifard Louis,
Fellay Alphonse
Fellay Joseph
Gard Cyrille
Gard Maurice
Luisier Edouard
Vaudan Alfred

NOMINATIONS:

1956 Perrodin Louis
1963 Fellay Théophile
1966 Besse Roger
1966 Gaillard Jérôme
1968 Fellay Edouard
1968 Filliez François

COMITE DE LA PROVIDENCE:

1971 - 15 membres
Gard Maurice, président
Baillifard Louis, secrétaire
Michellod Joseph, caissier

ANNEXE: LES RESPONSABLES

Vorlet Cécile, directrice
Ducrey L.-Marie, aumônier
Bessard Hermann
Besse Roger
Deslarzes Louis
Fellay Edouard
Fellay Théophile
Ferrey Willy
Gaillard Jérôme
Gard Cyrille
Luisier Edouard
Morend Adrien

2 représentants
des communes extérieures:

Berthod René
Métroz Clément

9 membres ès qualité:

M. le curé de Bagnes
M. le curé de Verbier
Supérieure des F.d.I.C.
Représentants des six
communes d'Entremont

COMITE DE LA PROVIDENCE:
1983-15 membres

Morend Adrien, président
Fellay Simone, secrétaire
Arnold Janine, directrice
Bessard Hermann
Deslarzes Louis
Fellay Edouard
Fellay Gérald
Fellay Théophile
Ferrez Willy
Gaillard Jérôme
Genoud Denise
Luisier Edouard
Perraudin Jules
Roduit, curé
Vaudan Xavier

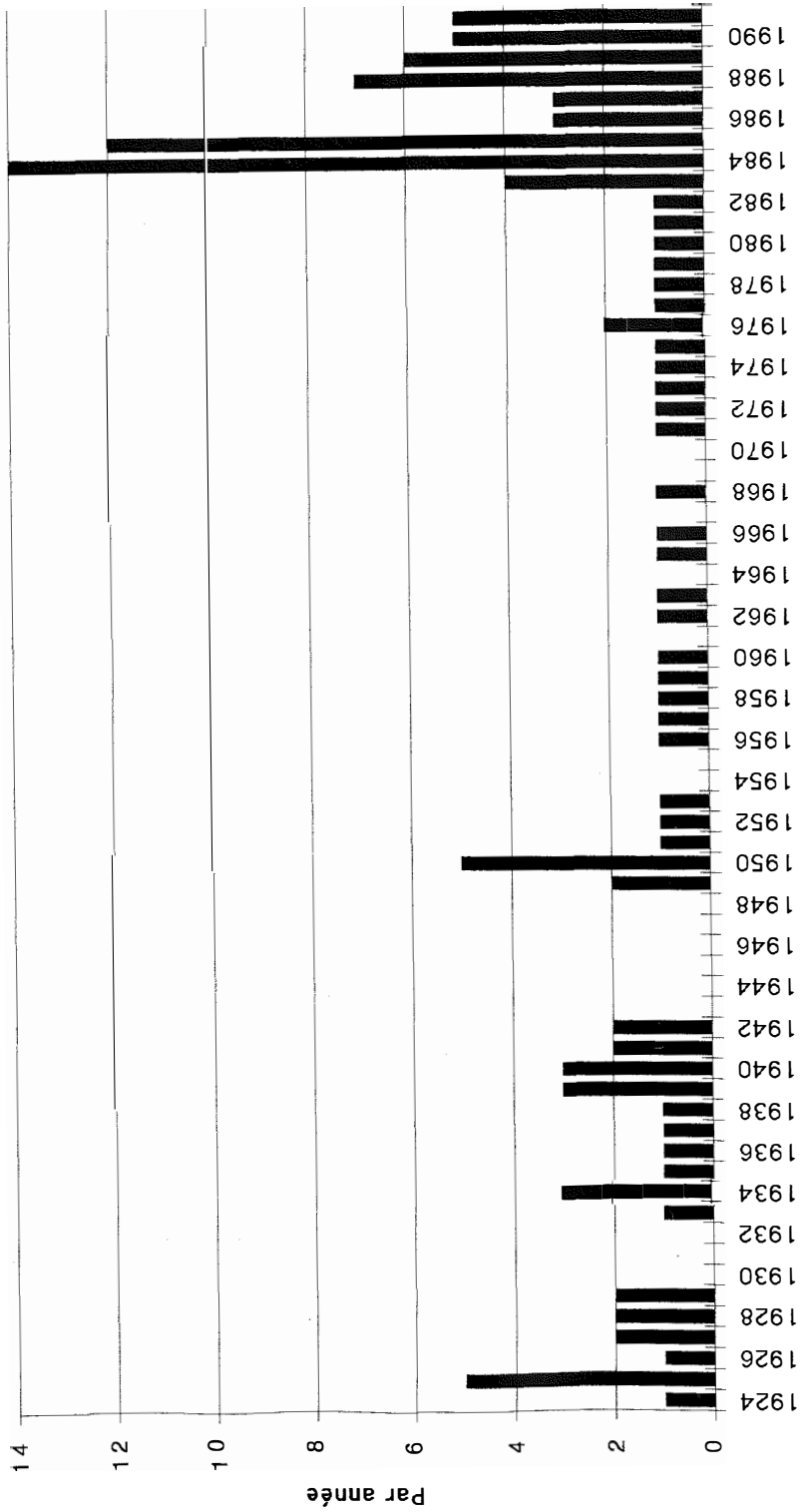
COMITE DE DIRECTION:
1988 - 7 membres
renouvelé en 1992

Morend Adrien, président
Vaudan Xavier, vice-président
Berthod René, secrétaire
Carron Simone
Fellay Gérald
Fellay Simone
Métroz Clément

CONSEIL DE FONDATION:
1988 - 17 membres
6 membres désignés par l'association:

Morend Adrien
Bessard Hermann
Fellay Gérald
Fellay Simone
Perraudin Jules
Vaudan Xavier

DENSITE DES PROTOCOLES DE SEANCES



BIBLIOGRAPHIE

Inventaire des archives de LA PROVIDENCE

Ces pièces numérotées et regroupées par nos soins ont été déposées en 1992 au bureau de la Direction.

* * *

- Pro 1.- LETTRE à Mgr Bieler, évêque de Sion. Explications sur les débuts de LA PROVIDENCE. Incomplète et non datée. Auteur vraisemblable: Eugénie Gard. Copie.
- Pro 2.- RAPPORT sur l'Etablissement de Montagnier Bagnes, du 6 juillet 1930, destiné à l'évêque de Sion. Signé Joséphine Baeriswyl. Contresigné par Eugénie Gard. Note ajoutée de C. Carron curé de Bagnes. Copie.
- Pro 3.- LETTRE adressée à Eugénie Gard, du 3 avril 1936, par Sœur Rose Matthew de Leavenworth, Kansas. Annonce de la mort de Mme Mergen. Français.
- Pro 4.- COUPURE de presse d'un journal américain accompagnant Pro 2.- Anglais.
- Pro 5.- DOSSIER de 8 lettres, cotées 5/1 à 5/8. De la demande du chanoine Ducrey, curé de Bagnes, datée du 9 janvier 1940, tendant à obtenir que des Sœurs de la Charité de saint Vincent de Paul viennent à LA PROVIDENCE à la lettre de Sr Jandin, du 5 juin 1940 précisant quelques derniers points du contrat.
- Pro 6.- INVENTAIRE du mobilier et de la lingerie avec indication des améliorations apportées de 1933 à 1940. Manuscrit. Non daté, mais établi en 1940 à la demande des Sœurs de la Charité avant leur venue.
- Pro 7.- CONVENTION du 10 juin 1940 avec la Supérieure générale de la Compagnie des Filles de la Charité de saint Vincent de Paul.
- Pro 8.- CHRONIQUE de LA PROVIDENCE, non datée, non signée. Tenue par deux auteurs, des religieuses. Manuscrit. Les 15 premières pages couvrent la période allant du 18 juin 1940, arrivée des Sœurs de la Charité au 29 octobre 1945, départ de la première directrice Sr Scherer. Les 12 pages suivantes couvrent la période 1945-1978.
- Pro 9.- STATUTS de LA PROVIDENCE. Société corporative, selon les articles 60 et ss du CCS. Copie non datée d'Edouard Carron, président.
- Pro 10.- STATUTS non datés. Place faite à la commune et à la paroisse. Après 1940.
- Pro 11.- STATUTS de la «Maison de la Providence» à Montagnier/Bagnes - Plaquette imprimée, comportant une «Notice historique», les Statuts rédigés en 1942 et approuvés par l'assemblée générale du 16 octobre 1949 et le Règlement intérieur de l'Asile fait et approuvé aux mêmes dates.
- Pro 12.- CONTRAT d'engagement entre le Comité de la Maison de LA PROVIDENCE et la Compagnie des Filles de la Charité. 1960.
- Pro 13.- CONSECRATION de la Maison de LA PROVIDENCE au Sacré-Cœur de Jésus, le 25 juin 1928. Signatures de Eugénie Gard, Claudine Cretton, Chne Gay-Crosier, vicaire.
- Pro 14.- TESTIMONIUM erectionis via crucis. Le chemin de croix est érigé le 12 juillet 1931 par le Fr. Julien Mayor de Saint-Martin.

BIBLIOGRAPHIE

- Pro 15.- PROTOCOLES. Cahier cartonné de 192 pages couvrant la période 1924-1941; il rend compte de 29 séances mais ne comprend aucun protocole du 13.10.1929 au 10.9.1933. 26 pages utilisées.
- Pro 16.- PROTOCOLES. Cahier scolaire cartonné, à doublure souple, de 62 pages, un feuillet étant coupé; couvre la période 1941-1971; il rend compte de 24 séances en 30 ans et est entièrement utilisé.
- Pro 17.- PROTOCOLES. Cahier cartonné, utilisé au tiers environ, couvre la période 1972-1983. Il rend compte de 13 séances en 12 ans, une séance du comité et les 12 assemblées générales. 54 pages sont utilisées.
- Pro 18.- PROTOCOLES. Procès-verbaux dactylographiés de la période 1983-1988. Ils rendent compte de 34 séances de comité, 3 assemblées générales et une Assemblée générale de l'Association valaisanne des foyers pour personnes âgées. 60 pages. Relié. En supplément les Comptes d'exploitation 1954-1978.
- Pro 19.- EXTRAIT du protocole des séances du Grand-Conseil, le 24 mai 1939. Octroi d'un subside de 10'962.- en deux annuités «en faveur de la construction d'un asile de vieillards à Montagnier-Bagnes».
- Pro 20.- CORRESPONDANCE, dossier de diverses lettres et documents de la période 1949-1982.
- Pro 21.- RAPPORTS DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE, Cyrille Gard 1949 et Maurice Gard 1950-1981. Relié.
- Pro 22.- RELATIONS AVEC LES COMMUNES. Lettres et documents, période 1985-1992, répertoriés 21/1 à 21/10.
- Pro 23.- SALAMIN André, Home «La Providence à Montagnier, Descriptif de construction, Devis estimatif, Cube SIA détaillé + Croquis, Le Châble 14.04.1986, 2 + 14 pages.
- Pro 24.- SALAMIN André + FELLAY Gérard, Maison de «La Providence» Montagnier Bagnes, Transformation et agrandissement d'un home pour personnes âgées, Le Châble 4.06.1987, 3 + 17 pages.
- Pro 25.- Dossier de construction - 1986
- Pro 26.- Dossier de construction - 1987
- Pro 27.- Dossier de construction - 1988
- Pro 28.- Dossier de construction - 1989
- Pro 29.- Dossier de construction - 1990
- Pro 30.- Dossier de construction - 1991
- Pro 31.- Dossier de construction - 1992

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE:

ASSISTANCE ET ASSISTES JUSQU'À 1610, Actes du 97^e Congrès national des sociétés savantes, Nantes 1972, Paris Bibliothèque nationale, 1979.

CUGNETTI Patrice, L'hôpital de Grenoble des origines à la fin du Second Empire, (XI^{ème} siècle - 1870), Thèse pour le doctorat de l'Etat en droit, Université de Grenoble, 1978.

DUBUIS, Pierre, Une économie alpine à la fin du Moyen Age, Orsières, L'Entremont et les régions voisines, 1250-1500, 2 tomes, Sion, 1990.

FOSSOYEUX, M., L'Hôtel-Dieu au XVII^e et au XVIII^e siècle, Une administration parisienne sous l'Ancien Régime, Thèse de doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de Paris, Berger-Levrault et Cie éditeurs, Paris, Nancy, 1912.

MARGUERETTAZ, N., Les Hôpitaux anciens du Val d'Aoste, Aoste 1870.

SAINT-DENIS, Alain, L'Hôtel-Dieu de Laon, 1150-1300, Institutions hospitalières et société aux XII^e et XIII^e siècles, Presse universitaires de Nancy, 1983.

VANOTTI, Françoise, L'hôpital de Sion à travers siècles, 1163-1987, édité par la Bourgeoisie de Sion et l'Hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey, Sion, 1987.

TABLES DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Les débuts 1924-1940	7
Quatre décennies bien comptées de présidents Gard	21
LA PROVIDENCE nouvelle	29
Pérégrinations étymologiques autour de l'hôpital	41
Annexe: Les responsables	57
Bibliographie	61

